N° 81-595-MIF au catalogue — N° 002
ISSN: 1704-8893
ISBN: 0-662-88381-0

Document de travail

Éducation, compétences et apprentissage

Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger : le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales

par Robert Couillard et Lisa Shipley

Division du Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation
2001 Immeuble principal, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 307-3382 Télécopieur: 1 613 951-9040

Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Éducation, compétences et apprentissage
Documents de recherche

Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger : le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales

Robert Couillard et Lisa Shipley
Statistique Canada

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2003

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Février 2003

N° 81-595-MIF2003002 au catalogue

Périodicité : Irrégulier

ISSN 1704-8893
ISBN 0-662-88381-0

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 81-595-MIE2003002).

Statistique Canada

Les opinions exprimées par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.

105-03927/

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Culture, tourisme et centre de la statistique de l'éducation, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-7608; sans frais : 1 800 307-3382; télécopieur : (613) 951-9040; ou courrier électronique : educationstats@statcan.ca.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629
Renseignements par courriel infostats@statcan.ca
Site Web www.statcan.ca

Renseignements sur les commandes

On peut se procurer ce produit n° 81-595-MIF2003002 au catalogue sur internet gratuitement. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/studiesfree_f.cgi.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Remerciements

La présente étude a bénéficié du financement du Projet de recherche sur les politiques du gouvernement du Canada. C'est l'aboutissement des efforts collectifs d'une équipe de Statistique Canada dirigée par Robert Couillard du Centre de la statistique de l'éducation. Lisa Shipley a réalisé l'étude de faisabilité, conçu le questionnaire d'enquête et administré toutes les étapes de l'enquête. Elle a également rédigé une partie du rapport. Martine Lafrenière a assuré la mise au point de la base de sondage, la saisie de l'information, la création de la base de données et la production de tous les tableaux analytiques. Pierre Daoust et Craig Seko étaient les méthodologistes affectés au projet. Edward Rama a participé à la constitution de la base de sondage et à la rédaction du rapport. Nous tenons à remercier MaryJo Lynch d'Industrie Canada, Simon Williams du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ainsi que Scott Murray et Maryanne Webber de Statistique Canada pour leur concours et leurs commentaires en ce qui a trait au questionnaire d'enquête et au présent rapport.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Sommaire		5
I	Introduction	9
II	Marché des institutions financières internationales	12
III	Activités des organisations canadiennes à l'étranger	18
IV	Facteurs déterminants de la réussite	24
V	Conclusion	31
Annexe : Méthodologie d'enquête et qualité des données		33
Documents de recherche:	Index cumulatif	39
Questionnaire d'enquête		41

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

Sommaire

Ce rapport examine le rôle des IFI dans l'exportation des compétences canadiennes aux pays en développement.

L'exportation de services d'éducation et de formation est fort importante pour le Canada, tant du point de vue stratégique que sur le plan humanitaire. On sait pourtant assez peu de choses sur le rendement des entreprises canadiennes dans ce domaine. Le Projet de recherche sur les politiques a financé une enquête à petite échelle afin de cerner l'un des aspects de cette question, soit les contrats octroyés à des organisations canadiennes par les institutions financières internationales (IFI) dans le but de fournir des services d'éducation et de formation aux pays en développement. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et Industrie Canada ont dirigé ce projet, et Statistique Canada a réalisé l'enquête.

L'enquête sur l'activité dans le secteur des institutions financières internationales: services et produits étrangers basés sur le savoir canadien a examiné le transfert des compétences canadiennes et la vente des biens en éducation par l'entremise de projets financés par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque de développement des Caraïbes et la Banque interaméricaine de développement. À titre d'État membre, le Canada contribue aux ressources financières de ces banques qui servent à financer des projets dans les pays en développement. En contrepartie, les organisations canadiennes peuvent présenter des soumissions pour certains contrats financés par ces banques.

Menée en avril 2001, l'enquête a recueilli des renseignements auprès des organisations qui offrent des services d'éducation et de formation et qui ont obtenu des contrats financés par des IFI dans le cadre d'appels d'offres internationaux tenus en 1998 et 1999.

Il s'agit d'une enquête à participation volontaire. On a communiqué à l'avance avec les répondants potentiels pour obtenir leur soutien et on a effectué deux suivis auprès des non-répondants. Malgré ces efforts, le taux de réponse à l'enquête n'a atteint que 44 %, partiellement en raison de la complexité de l'enquête et de la difficulté à rejoindre la bonne personne-ressource. En outre, la base de sondage, établie à partir de renseignements provenant des banques, comportait de nombreuses lacunes. Néanmoins, comme le montre le présent rapport, l'enquête a permis de mettre en lumière divers phénomènes à la fois importants et intéressants. Elle a également fait ressortir certaines difficultés opérationnelles éprouvées lors de l'étude de ce secteur, difficultés rigoureusement documentées dans le rapport aux fins des projets ultérieurs de collecte de données.

La Banque mondiale et les quatre banques régionales examinées dans la présente étude ont approuvé des prêts de plus 125 milliards de dollars (canadiens) partout dans le monde pour financer des projets de développement en 1998 et 1999. Bien que l'enquête n'ait pu positionner les organisations canadiennes dans ce contexte mondial, elle a permis de déterminer que la valeur des contrats des IFI par rapport

aux revenus bruts globaux des organisations ayant pris part à l'enquête est relativement faible, soit 4 %. Cependant, les contrats des IFI ont représenté, en 1998-1999, 22 % de tous les revenus internationaux des organisations ayant participé à l'enquête.

La plupart des organisations retenues dans le cadre des appels d'offres visant des projets financés par les IFI dans des pays en développement étaient des entreprises du secteur privé, et près des trois quarts œuvraient dans le secteur des services aux entreprises.

Bon nombre des organisations retenues comptaient un effectif restreint. Plus de 60 % comptaient moins de 100 employés au Canada; 37 % comptaient moins de 20 employés. Les grandes entreprises occupent néanmoins une place importante sur le marché des IFI. Parmi les entreprises ayant pris part à l'enquête, plus d'une sur cinq comptait plus de 500 employés au Canada. L'enquête a aussi mis en relief la dispersion considérable des revenus annuels totaux des entreprises retenues. Environ 40 % d'entre elles avaient des revenus totaux de moins de 5 millions de dollars et, en fait, près de 20 % touchaient moins de 1 million de dollars. Toutefois, près de 30 % des entreprises déclaraient des revenus annuels variant de 10 millions à 100 millions de dollars et 15 % touchaient des revenus supérieurs à 100 millions de dollars.

La valeur des contrats obtenus varie considérablement elle aussi, allant de 5 000 $ à plus de 4 millions de dollars, la valeur médiane s'établissant à 337 500 $.

Dans les pays en développement, le secteur gouvernemental s'avère le principal client des services offerts par les organisations canadiennes, celui des services gouvernementaux, celui-ci ayant accaparé 35 % des contrats (39 % de la valeur en dollars). Le secteur de l'éducation se classe au deuxième rang (18 % des contrats), suivi du secteur des services publics (17 % des contrats).

Les valeurs médianes des contrats canadiens financés par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes sont relativement comparables, tandis que la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement tendent à financer des contrats nettement plus importants. Ainsi, la valeur médiane des contrats financés par la Banque africaine de développement s'élève à 538 000 $, soit près du double de la valeur des contrats financés par la Banque mondiale (288 000 $).

Plus de 40 % des contrats ont été exécutés en Afrique, près du tiers (31 %) l'ont été en Asie ou en Océanie et 23 %, en Amérique du Sud ou en Amérique centrale.

Toutes les entreprises de la population cible de cette enquête avaient une expérience du transfert des connaissances, sous une forme ou une autre, mais pas nécessairement en 1998 ou 1999. Les deux tiers environ des contrats conclus par les répondants à l'enquête en 1998 ou 1999 comportaient un volet touchant l'éducation ou la formation. Dans le cas de ces contrats, les fonds consacrés à l'éducation et à la formation ont représenté, en moyenne, 37 % de la valeur totale des contrats, mais ce pourcentage varie considérablement d'un secteur à l'autre : 29 % dans le secteur des services aux entreprises comparativement à 66 % dans les autres secteurs. La plupart des organisations (89 %) ont été en mesure de réaliser elles-mêmes le volet de l'éducation ou de la formation de leur contrat.

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

Le marché des IFI est concurrentiel, et les entreprises canadiennes ont recours à de nombreuses stratégies pour obtenir les contrats octroyés par des pays étrangers. Parmi les principaux facteurs déterminants au chapitre de l'obtention des contrats, notons l'expertise et les compétences (84 % des entreprises retenues) et la présence à l'étranger (67 %). Viennent ensuite les contacts avec les représentants du Bureau du délégué commercial du Canada, des IFI et des gouvernements étrangers (54 %). La plupart des entreprises (89 %) ont déclaré maintenir une présence ou des contacts à l'étranger.

L'enquête a également recueilli des renseignements sur les méthodes employées pour assurer une présence à l'étranger. Les trois méthodes les plus utilisées sont les visites des pays, Internet et le courrier électronique ainsi que les contacts avec des représentants à l'étranger. Plus de 80 % des entreprises ont eu recours à ces trois méthodes. Environ la moitié des entreprises employaient un agent local ou utilisaient les services des délégués commerciaux du Canada dans les pays étrangers. Un pourcentage plus faible d'entreprises (10 %) faisaient de la publicité dans les publications étrangères.

Les petites entreprises, comptant moins de 100 employés à temps plein, assurent généralement une présence moins marquée à l'étranger et privilégient des méthodes moins coûteuses. Les moyennes et grandes entreprises tendent davantage à effectuer des visites à l'étranger, à embaucher des agents locaux, à tenir un bureau à l'étranger et à utiliser les services des délégués commerciaux du Canada. Toutefois, la publicité dans les publications étrangères semble plus prisée chez les petites entreprises.

Près de 80 % des organisations retenues ont établi des partenariats afin d'obtenir de l'information ou de présenter des soumissions relativement à des contrats financés par les IFI. Près des trois quarts des entreprises ont créé des partenariats tant au Canada qu'à l'étranger.

On a demandé aux répondants d'indiquer les programmes et services utilisés pour obtenir de l'information ou pour préparer des soumissions aux fins des contrats financés par les IFI et on les a invités à évaluer l'utilité de ces programmes et services. Presque toutes les organisations retenues (90 %) ont eu recours à au moins un programme ou service pour obtenir de l'information ou pour présenter une soumission en vue d'un contrat des IFI, à preuve que la collecte de renseignements constitue une tâche importante que la plupart des organisations ne peuvent facilement accomplir sans assistance.

Les sites Web des IFI représentent le service le plus fréquemment utilisé. Plus des deux tiers des organisations y ont eu recours et 83 % les ont considérés comme très ou assez utiles. Deux autres services ont été utilisés par plus de 50 % des organisations : les délégués commerciaux du Canada à l'étranger et le Programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international. Tous les autres services ont été utilisés par moins de la moitié des organisations.

Les répondants ont été invités à indiquer les trois principaux obstacles rencontrés dans le cadre de contrats financés par les IFI. Les coûts de soumission et les contraintes de temps inhérentes au processus de soumission sont considérés comme des obstacles par 52 % des organisations. Suivent de très près le manque d'information (48 %) et la paperasserie (45 %). Les difficultés à trouver du personnel

compétent, la concurrence, les barrières linguistiques ou culturelles ont été évoquées par 20 % à 30 % des organisations.

Les coûts de soumission et les contraintes de temps ont constitué les obstacles les plus importants pour les firmes offrant des services aux entreprises. Dans les autres secteurs, le manque d'information s'est imposé comme le principal obstacle. Les barrières linguistiques et culturelles ont été beaucoup plus souvent relevées dans les services aux entreprises que dans les autres secteurs (32 % contre 4 %). Il en va de même pour les difficultés à recruter du personnel compétent (30 % contre 11 %).

La taille des organisations a également une incidence sur les genres d'obstacles évoqués. Pour les petites organisations, les coûts de soumission et les contraintes de temps ont représenté le principal obstacle (61%), tandis que pour les grandes organisations le manque d'information s'est classé au premier rang à ce chapitre (60 %). Ces chiffres montrent les difficultés qu'éprouvent les petites organisations à affecter des ressources à la préparation des soumissions.

Perspectives d'avenir : les problèmes d'ordre méthodologique éprouvés dans le cadre de l'enquête sont partiellement attribuables au manque de renseignements de base sur les services d'éducation et de formation au Canada. Il est probable que le meilleur moyen de combler les lacunes sur le plan de l'information dans le domaine de l'éducation et de la formation à l'étranger consiste à mener une enquête à l'échelle du secteur qui fournirait des renseignements sur les exportations de même que sur les produits et services destinés au marché intérieur. Une enquête de cette nature permettrait de compléter l'information disponible sur les établissements d'enseignement public. Une enquête permanente visant à répondre à une vaste gamme de besoins pourrait aussi constituer un fondement efficace pour la réalisation d'enquêtes plus ciblées, comme celle-ci.

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

1 Introduction

Le Canada est un exportateur dynamique de produits et services axés sur le savoir. L'exportation d'expertise et de connaissances canadiennes est fort importante, tant du point de vue stratégique que sur le plan humanitaire. On sait pourtant assez peu de choses sur le rendement des entreprises canadiennes dans ce domaine.

On observe des besoins pressants en matière d'information à l'intention des ministères chargés de l'établissement des politiques et des intervenants désireux d'élargir les possibilités d'exportation de services canadiens d'éducation et de formation. Le Projet de recherche sur les politiques a versé à Statistique Canada des fonds pour lui permettre de réaliser une enquête à petite échelle afin de cerner l'un des aspects de la question, soit les contrats octroyés à des organisations canadiennes par les institutions financières internationales (IFI) dans le but de fournir des services d'éducation et de formation aux pays en développement.

Le Canada est un État membre des IFI, qui comprennent la Banque mondiale (BM), la Banque africaine de développement (BAFD), la Banque asiatique de développement (BAD), la Banque de développement des Caraïbes (BDC), la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). À titre d'État membre, le Canada contribue aux ressources financières de ces banques qui servent à financer des projets dans les pays en développement. En contrepartie, les organisations canadiennes peuvent présenter des soumissions pour certains contrats financés par ces banques.

On sait très peu de choses au sujet de la participation des entreprises canadiennes sur le marché des IFI. Bien que les dossiers administratifs fournissent certains renseignements sur la valeur des contrats octroyés, ils ne donnent aucune indication sur le profil des organisations retenues, le genre de partenariats qu'elles forment, les facteurs déterminants de la réussite et les obstacles que rencontrent ces organisations.

La présente étude porte précisément sur les entreprises canadiennes œuvrant dans le domaine de l'éducation et de la formation et a été menée pour éclairer l'élaboration des politiques et des programmes à l'appui des activités d'exportation. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et Industrie Canada ont dirigé ce projet.

Objectifs de l'enquête

L'*Enquête sur l'activité dans le secteur des institutions financières internationales : services et produits étrangers basés sur le savoir canadien* est conçue pour recueillir des renseignements sur :

- le transfert de connaissances, de compétences et d'expertise canadiennes par l'entremise de projets financés par les IFI comportant un volet de formation;
- la promotion et la vente de produits canadiens d'éducation et de formation dans le cadre de projets financés par les IFI;
- le profil des organisations canadiennes retenues dans les appels d'offres de projets financés par les IFI.

L'enquête, menée en avril 2001, a recueilli des renseignements sur les contrats signés en 1998 et 1999. Elle vise toutes les IFI, exception faite de la BERD qui n'a financé aucun contrat d'éducation et de formation.

Dans le cadre de l'enquête, l'éducation et la formation peuvent être l'objet principal du contrat, s'il s'agit, par exemple, d'établir une école ou un institut de formation, de donner un cours, de mettre au point un programme d'études ou de concevoir une infrastructure d'éducation ou de formation. L'enquête couvre également les contrats comportant un volet d'éducation et de formation, même si ce volet ne représente pas l'objet principal du contrat. Il peut s'agir, par exemple, d'un contrat visant la construction d'un barrage hydroélectrique et comprenant la formation des résidents locaux au chapitre de l'exploitation et de l'entretien des installations.

L'enquête couvre uniquement les contrats obtenus dans le cadre d'un processus international d'appel d'offres. Les contrats financés par les IFI peuvent être octroyés et obtenus par diverses pratiques. Les organisations canadiennes se mesurent aux organisations des autres pays sur un même marché libre uniquement dans le cadre des processus internationaux d'appel d'offres. Par conséquent, les contrats obtenus à la suite d'une inscription auprès de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et les contrats d'assistance technique obtenus par des mécanismes autres que les appels d'offres internationaux ne sont pas visés par l'enquête. L'annexe présente des renseignements plus détaillés sur la couverture de l'enquête.

Limites des données

En dépit des problèmes opérationnels et des limites sur le plan de la qualité des données, l'enquête a permis de mettre en lumière divers phénomènes à la fois importants et intéressants.

L'enquête a été réalisée sur la base d'une participation volontaire. On a communiqué à l'avance avec les répondants potentiels pour obtenir leur soutien et on a effectué deux suivis auprès des non-répondants. Malgré ces efforts, le taux de réponse n'a atteint que 44 %, partiellement en raison de la complexité de l'enquête et de la difficulté à rejoindre la personne-ressource dans bon nombre d'organisations à l'étude.

Par conséquent, les résultats ne représentent pas l'ensemble des activités d'éducation et de formation des entreprises canadiennes associées aux IFI. Des comparaisons élémentaires avec des renseignements provenant de la base de données du MAECI indiquent des biais dans les résultats de l'enquête, notamment la sous-déclaration des contrats importants. La valeur moyenne des contrats déclarée dans

l'enquête s'élève à 600 000 $, tandis que selon la base de données du MAECI, la valeur moyenne des contrats associés à la population cible s'établit à 970 000 $.

Néanmoins, l'enquête a permis de mettre en lumière divers phénomènes à la fois importants et intéressants. Le présent rapport fait état des principaux résultats. Ceux-ci sont essentiellement présentés sous la forme de répartitions en pourcentage à partir des renseignements fournis par les répondants, sans redressement pour tenir compte de la non-réponse.

L'enquête a également fait ressortir certaines difficultés opérationnelles éprouvées dans l'étude de ce secteur. Ces difficultés sont documentées en annexe. On retrouve également en annexe une description détaillée de la méthodologie de l'enquête qui fournira des renseignements utiles aux fins des projets ultérieurs de collecte de données.

Structure du rapport

Le chapitre 2 est consacré à l'examen du fonctionnement du marché des IFI et du marché au Canada. Le chapitre 3 porte sur la nature des contrats et l'importance relative du volet de l'éducation et de la formation. Le chapitre 4 analyse les facteurs qui contribuent à assurer le succès des organisations traitant avec les IFI. Les conclusions sont présentées au chapitre 5.

II Marché des institutions financières internationales

Fonctionnement du marché des IFI

Les institutions financières internationales ont le mandat général commun de réduire la pauvreté et de promouvoir le progrès social et économique dans les pays en développement. Pour atteindre ces objectifs, elles fournissent une aide financière sous la forme de prêts et de subventions à des projets réalisés dans ces pays.

Quatre des cinq IFI visées par l'enquête sont des banques régionales de développement (BRD) : la Banque interaméricaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes. Les BRD distribuent des fonds aux pays membres de leur région. D'autres pays peuvent être des États membres sans généralement contracter d'emprunts auprès de ces banques. Toutefois, les organisations provenant de pays membres non régionaux peuvent être autorisées à présenter des soumissions pour des contrats financés par les BRD.

La Banque mondiale (BM) distribue des fonds de développement partout dans le monde. Le Canada est également membre de la BM, et les entreprises canadiennes présentent des soumissions visant des projets financés par la BM.

Les fonds utilisés par les IFI pour soutenir des projets de développement proviennent, en partie, des cotisations des pays membres, et ces fonds servent à réunir des capitaux supplémentaires sur le marché international des obligations. Les fonds de développement sont versés aux pays emprunteurs pour l'achat de biens, de travaux et de services[1].

Une bonne partie des fonds des IFI sont affectés à des projets du secteur de l'éducation et de la formation dans les pays en développement. Ces projets visent à améliorer l'accès des jeunes et des adultes à l'éducation ainsi qu'à accroître la qualité de l'éducation, par exemple, par la construction d'infrastructures, l'élaboration de programmes d'études et l'adoption de nouvelles méthodes pédagogiques. La valeur du marché international du secteur des services d'éducation et de formation est estimée à 100 milliards de dollars par année[2]. D'autres secteurs participent également au transfert des compétences et des connaissances. Ainsi, la formation peut accompagner la vente de matériel industriel ou de nouvelles technologies ou la construction d'infrastructures. Elle peut aussi prendre la forme de l'élaboration ou du remaniement des politiques et des programmes publics.

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

Institutions financières internationales en 1998 et 1999

La Banque mondiale et les quatre banques régionales examinées dans la présente étude ont approuvé des prêts d'une valeur de plus de 125 milliards de dollars canadiens (ou 80 milliards de dollars américains) partout dans le monde pour financer des projets de développement en 1998 et 1999. Près des deux tiers de ces fonds, soit 80 milliards de dollars, ont été approuvés par la Banque mondiale, le principal acteur sur le marché des IFI. La Banque interaméricaine de développement se classe au deuxième rang avec près de 30 milliards de dollars, suivie de la Banque asiatique de développement (un peu plus de 16 milliards de dollars). Ensemble, la Banque africaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes ont approuvé, au total, des prêts d'un peu moins de 5 milliards de dollars au cours des deux années à l'étude.

Graphique 1

Prêts totaux approuvés par les institutions financières internationales, 1998-1999

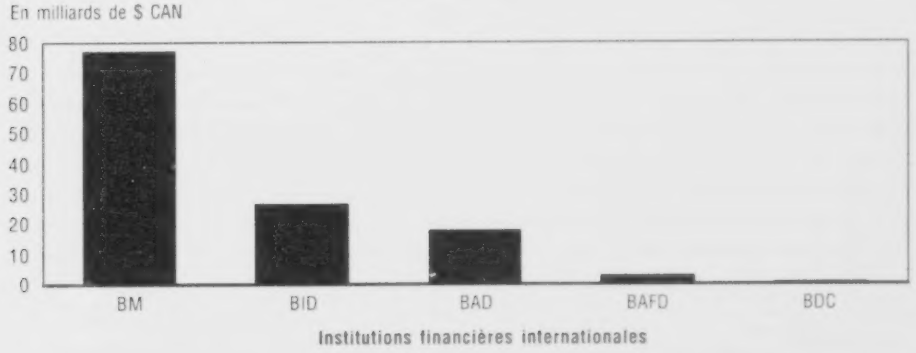

Marché des IFI au Canada

Malheureusement, le taux de réponse peu élevé nous empêche d'obtenir une estimation fiable du nombre et de la valeur des contrats financés par les IFI octroyés à des entreprises canadiennes. Parmi les organisations canadiennes ayant pris part à l'enquête, la valeur des contrats financés par des IFI par rapport aux revenus bruts totaux est relativement faible, soit 4 % (Graphique 2).

Le ratio entre les revenus tirés des contrats des IFI et les revenus internationaux totaux constitue une autre mesure de l'importance relative des contrats des IFI octroyés aux organisations canadiennes. En 1998-1999, plus de 22 % de l'ensemble des revenus internationaux des organisations répondantes provenaient de projets financés par les IFI.

Globalement, pour les entreprises ayant obtenu des contrats financés par les IFI, les revenus internationaux (c'est-à-dire les revenus de toutes les sources internationales et non seulement les IFI) représentaient 14 % des revenus totaux.

Graphique 2

Divers ratios de revenus des organisations canadiennes ayant obtenu des contrats financés par les IFI, 1998-1999

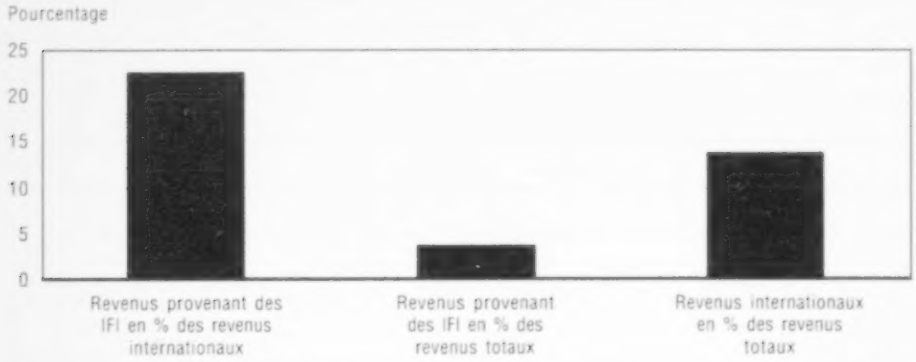

Profil des entreprises canadiennes retenues

Qu'ont en commun les entreprises canadiennes ayant obtenu des contrats financés par les IFI? Quelles sont leurs caractéristiques? La présente section établit un profil des organisations retenues.

L'organisation type ayant obtenu un contrat en 1998 ou en 1999 est à but lucratif (84 %). Plus de la moitié des organisations (55 %) ont plus d'un emplacement au Canada. Les répondants à l'enquête sont principalement des entreprises du secteur privé, et les renseignements fournis par le MAECI confirment que le secteur public ne tient pas actuellement un rôle prépondérant sur le marché des IFI.

Près de 3 répondants sur 4 proviennent du secteur canadien de services aux entreprises – un répondant devait avoir obtenu un contrat en 1998 ou en 1999 et fourni des services d'éducation et de formation.

Comme le montre le graphique 3, près de trois organisations retenues sur quatre (71 %) proviennent du secteur canadien des services aux entreprises. L'activité principale des firmes de services aux entreprises consiste à fournir divers services au milieu des affaires. Il s'agit notamment de services informatiques, de services de comptabilité, de services d'architecture et de génie, de services d'avocats et de notaires, de services de conseils en gestion, etc. Les autres organisations retenues (29 %) se répartissent à peu près également entre les administrations publiques, le secteur de la fabrication et une catégorie résiduelle « autres secteurs » qui couvre les transports, les communications, les services publics, le commerce de gros et de détail et les services d'enseignement.

La répartition du nombre et de la valeur des contrats financés par les IFI selon le secteur (graphique 4) indique une prédominance encore plus marquée du secteur des services aux entreprises. En effet, ce secteur a accaparé 85 % de la valeur totale de l'ensemble des contrats.

Chez les répondants des services aux entreprises, les contrats financés par les IFI représentaient 4 % des revenus bruts, comparativement à 2,5 %, en moyenne, pour les répondants des autres secteurs. La valeur des contrats des IFI exprimée en pourcentage de tous les revenus internationaux varie considérablement selon le secteur : 33 % dans les services aux entreprises comparativement à 8 % dans les autres secteurs.

N° 81-595-MIF2003002 au Catalogue

Taille des organisations

Il y a de la place pour les gros joueurs et pour les petits joueurs sur le marché de l'exportation des compétences canadiennes en éducation et en formation, financé par les IFI.

Dans l'ensemble, les organisations retenues tendent à compter un effectif restreint. En ce qui a trait aux entreprises du secteur privé, plus de 60 % employaient moins de 100 personnes au Canada et 37 % comptaient moins de 20 employés. Les grandes entreprises occupent néanmoins une place importante sur le marché des IFI. Parmi les entreprises ayant pris part à l'enquête, plus d'une sur cinq comptait des effectifs canadiens de plus de 500 employés. Il convient de noter que l'enquête n'a pas recueilli de renseignements sur les employés embauchés à l'étranger.

Le graphique 5 met en relief le contraste marqué entre les services aux entreprises et les autres secteurs pour ce qui est de l'effectif des organisations. En effet, les organisations retenues du secteur des services aux entreprises tendent à être plus grandes. Dans ce secteur, 32 % des organisations comptaient moins de 20 employés, comparativement à la moitié environ des organisations des autres secteurs. À l'autre extrémité, 26 % des organisations retenues dans les services aux entreprises comptaient plus de 500 employés, comparativement à 12 % seulement dans celles des autres secteurs.

Les entreprises ayant un effectif de plus de 100 employés – soit 37 % des entreprises ayant obtenus des contrats des IFI – ont décroché 53 % des contrats.

Le graphique 6 présente la répartition des entreprises ayant pris part à l'enquête selon les revenus annuels totaux. Globalement, les résultats indiquent une dispersion considérable. Environ 40 % des organisations retenues ont déclaré des revenus totaux de moins de 5 millions de dollars. En fait, près de 20 % touchaient moins de 1 million de dollars par année. Toutefois, près de 30 % des entreprises déclaraient des revenus annuels variant de 10 millions à 100 millions de dollars et 15 % touchaient des revenus supérieurs à 100 millions de dollars.

Les revenus totaux des organisations retenues tendent à être plus élevés dans les services aux entreprises que dans les autres secteurs. Environ 35 % des organisations offrant des services aux entreprises déclaraient des revenus annuels inférieurs à 5 millions de dollars, comparativement à près de 60 % des organisations des autres secteurs.

Graphique 3

Répartition en pourcentage des organisations canadiennes retenues selon le secteur, Canada, 1998-1999

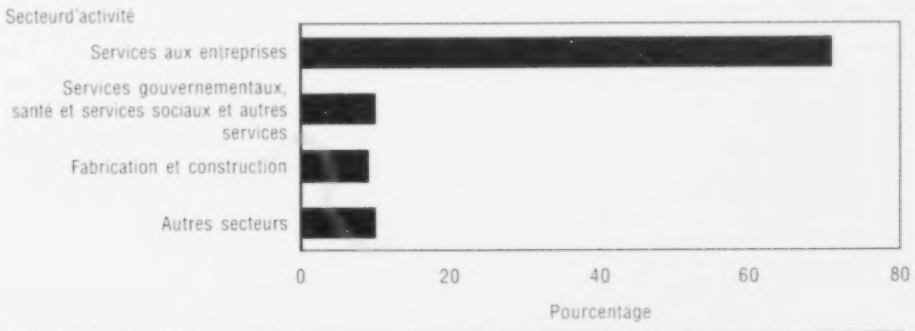

Graphique 4

Répartition en pourcentage du nombre et de la valeur des contrats des IFI selon le secteur, 1998-1999

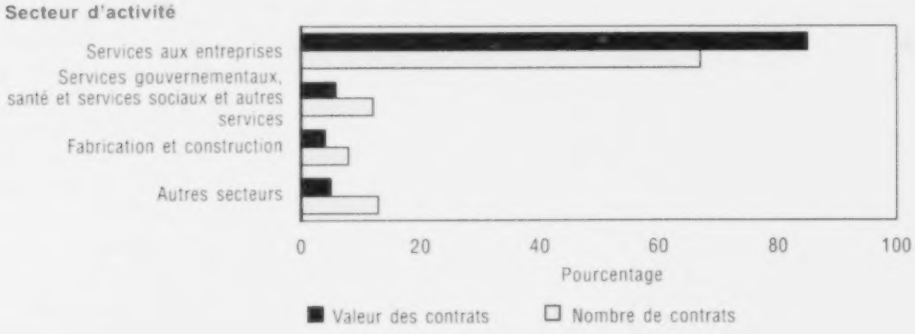

Graphique 5

Répartition des organisations retenues selon le nombre d'employés, 1998-1999

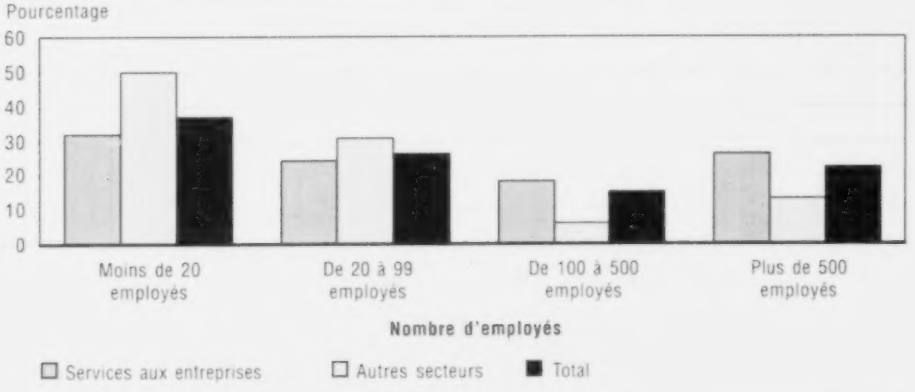

Note : Entreprises du secteur privé seulement.

N° BT-595-MIE2003002 au Catalogue

Graphique 6

Répartition en pourcentage des organisations retenues selon les revenus totaux, 1998-1999

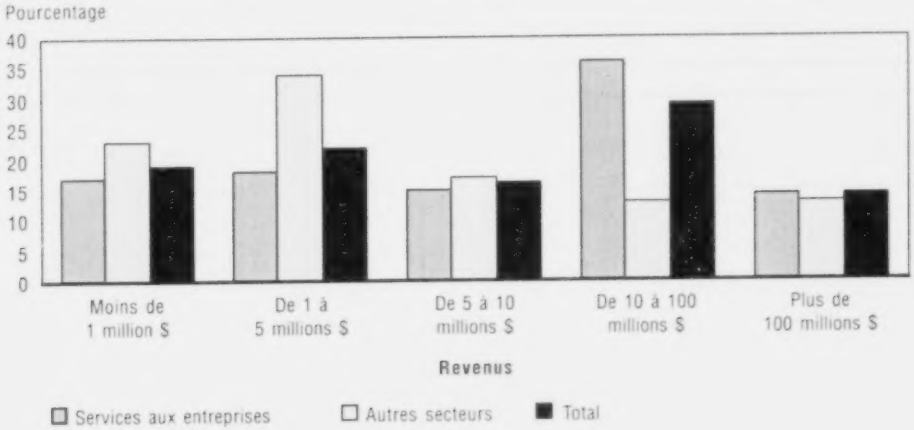

Note : Entreprises du secteur privé seulement.

III Activités des organisations canadiennes à l'étranger

Les contrats octroyés à des organisations canadiennes par les pays emprunteurs varient selon la taille et le genre de contrat de même que selon la région du monde dans laquelle ils sont exécutés. Le présent chapitre examine les contrats octroyés en fonction de la valeur du contrat, du genre de contrat, de l'institution de financement et du lieu de réalisation des travaux.

Nombre et valeur des contrats

Les contrats conclus avec les gouvernements étrangers pour élaborer des programmes et des politiques ou pour aménager des infrastructures ont représenté 35 % des contrats et 39 % de la valeur totale des contrats.

Les résultats de l'enquête révèlent que les répondants ont obtenu, en moyenne, un peu plus de deux contrats par année et que pour la très grande majorité d'entre eux (87 %), il s'agissait de contrats principaux plutôt que de contrats de sous-traitance (graphique 7). Les contrats principaux sont des contrats qu'une organisation a soumissionnés, obtenus et exécutés seule ou en partenariat. Dans le cas de la sous-traitance, l'organisation qui a soumissionné et obtenu le contrat engage une autre organisation pour l'exécution des travaux.

La valeur des contrats obtenus varie considérablement, allant de 5 000 $ à plus de 4 millions de dollars, la valeur médiane s'établissant à 337 500 $. (Il importe de noter que les répondants devaient fournir des renseignements détaillés sur un maximum de quatre contrats choisis de façon systématique. Ce maximum de quatre contrats a été imposé pour réduire le fardeau de réponse. Des renseignements plus complets figurent en annexe.)

Le graphique 8 montre que près des deux tiers des contrats déclarés dans le cadre de l'enquête sont d'une valeur inférieure à 500 000 $ et qu'aucun n'a une valeur supérieure à 5 millions de dollars. La comparaison effectuée avec l'information de la base de données du MAECI indique que les projets dont la valeur est située entre 500 000 $ et 1 million de dollars sont surreprésentés dans l'enquête, tandis que les contrats plus importants sont sous-représentés. La valeur médiane des contrats obtenue dans l'enquête est presque identique à la valeur médiane de l'ensemble des contrats figurant dans la base de données du MAECI. Toutefois, la valeur moyenne obtenue dans l'enquête est inférieure de 40 % à celle obtenue à partir de la base de données du MAECI.

Bien que le secteur canadien des services aux entreprises ait typiquement obtenu les contrats, ce sont souvent les gouvernements étrangers qui ont fait l'objet des contrats et qui ont tiré parti de l'acquisition de l'expertise et des services canadiens. Les contrats conclus avec les gouvernements étrangers pour élaborer des programmes et des politiques ou pour aménager des infrastructures ont représenté 35 % des contrats et 39 % de la valeur totale des contrats. Le secteur de l'éducation dans les pays étrangers se classe au deuxième rang et est à l'origine de 18 % de l'ensemble

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

des contrats. Les projets exécutés dans le secteur des services publics à l'étranger suivent de près, ce secteur étant l'objet de 17% de tous les contrats.

Banques de financement

La Banque mondiale s'impose comme la principale institution de financement en ce qui a trait aux contrats obtenus par les organisations canadiennes en 1998 et 1999. Comme l'illustre le graphique 10, la Banque mondiale a financé plus de 60 % de tous les contrats octroyés à des organisations canadiennes au cours de ces deux années. La Banque asiatique de développement (y compris le Programme d'aide technique) se classe au deuxième rang (16 %). Les entreprises canadiennes sont nettement moins présentes dans les projets financés par les autres institutions internationales.

Il convient de souligner que la répartition du nombre de contrats présentée au graphique 10 porte sur l'ensemble des contrats, alors que la répartition de la valeur des contrats se restreint au maximum de quatre contrats par organisation répondante imposé dans le cadre de l'enquête. Par conséquent, la proportion fondée sur le nombre de contrats est plus fiable. La comparaison établie avec les chiffres de la base de données du MAECI tend à confirmer cette conclusion.

Les valeurs médianes des contrats financés par la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et la Banque de développement des Caraïbes sont assez comparables (graphique 11), tandis que la Banque asiatique de développement et la Banque africaine de développement tendent à financer des contrats nettement plus importants. Ainsi, la valeur médiane des contrats financés par la Banque africaine de développement s'élève à 538 000 $, soit près du double de la valeur des contrats financés par la Banque mondiale (288 000 $).

Région d'activité et genre de contrat

Comme l'illustre le graphique 12, 41 % des contrats ont été exécutés en Afrique, près du tiers (31 %) l'ont été en Asie ou en Océanie et 23 %, en Amérique du Sud ou en Amérique centrale. Pour ce qui est de la valeur, la répartition selon la région est presque identique à celle du nombre de contrats. Plus de 40 % des contrats financés par la Banque mondiale ont été exécutés en Afrique, ce qui reflète la répartition générale des contrats.

Pas moins de 82 % des contrats octroyés touchaient la vente de services. Les autres contrats se sont répartis à peu près également entre la vente de biens et de matériel (8%) et les travaux de génie civil (10 %). Les services offerts prennent principalement la forme de services de conseils et d'études de faisabilité, de services d'éducation et de formation et de services de planification. Notons à titre d'exemple, l'élaboration de politiques en matière de gestion des déchets, la réalisation d'une étude de faisabilité pour un projet routier et l'élaboration d'un schéma directeur d'infrastructures municipales.

Les contrats visant l'achat de biens et de matériel se sont concentrés en Afrique (55 %) ainsi qu'en Amérique du Sud et en Amérique centrale (33 %), tandis que les contrats relatifs à des travaux et services se sont répartis plus également entre toutes les régions.

Volet de formation

Cette enquête visait les organisations qui entreprennent des activités d'éducation et de formation financées par les IFI. On a demandé à ces organisations de fournir des renseignements pour un maximum de quatre contrats signés en 1998 ou 1999. En suite, on a posé des questions à l'égard des activités d'éducation et de formation liées à ces contrats. Deux tiers des contrats signés en 1998 et 1999 par ces organisations comprenaient un volet de formation.

L'enquête a révélé une grande variété d'activités d'éducation et de formation. Parmi ces activités, 76% ont pris la forme d'un transfert des connaissances, de services d'enseignement et de formation. Les organisations canadiennes ont assisté les gouvernements étrangers à accroître leur capacité opérationnelle au sein des domaines tels que l'élaboration des programmes et des politiques ainsi que l'infrastructure gouvernementale. Les gouvernements et le secteur privé ont tous les deux aidé à la conception, au développement de systèmes de gestion des soins de santé, de l'environnement, de l'agriculture, des transports et de l'eau. Encore d'autres projets ont touché la gestion des ressources humaines, l'utilisation des systèmes informatiques et de l'équipement spécialisé.

Environ 20% des activités visaient directement le secteur de l'enseignement, par exemple, l'établissement de programmes d'études, la planifications des écoles ou des instituts de formation, la gestion des programmes de bourses pour étudiants et la conception de programmes d'éducation à distance. Enfin, 4 % de ces activités consistaient à fournir des livres et du matériel servant à des fins pédagogiques.

On estime que, en 1998-1999, la proportion de la valeur des contrats consacrée à l'éducation et à la formation s'élevait à 37 % (graphique 13). Cependant, des écarts considérables sont observés d'un secteur à l'autre. Dans les services aux entreprises, la formation a obtenu 29 % de la valeur des contrats, comparativement à 66 % dans les autres secteurs. La plupart des organisations (89 %) ont été en mesure de réaliser elles-mêmes le volet de l'éducation ou de la formation de leur contrat.

Graphique 7

Répartition en pourcentage des répondants à l'enquête selon le nombre de contrats obtenus, contrats principaux et de sous-traitance, 1998-1999

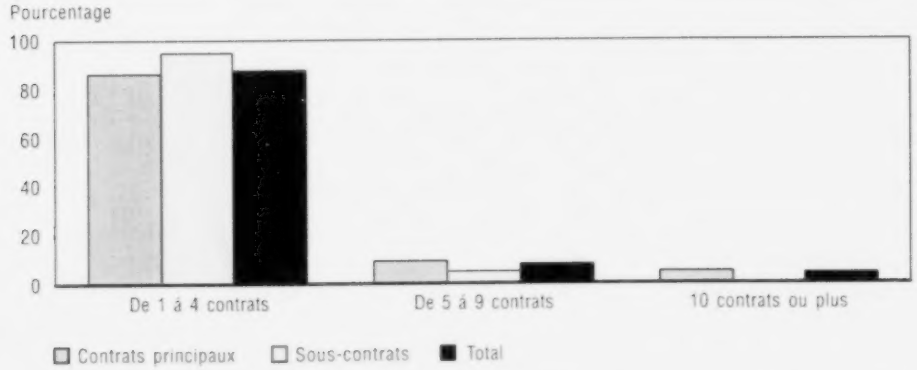

N° 81-595-MIF2003003 au Catalogue

Graphique 8

Valeur des contrats, résultats de l'enquête et base de données du MAECI, 1998-1999

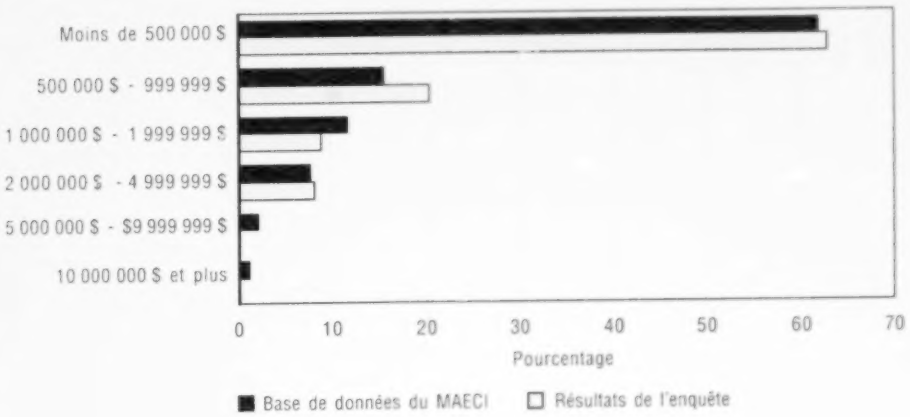

Graphique 9

Répartition du nombre et de la valeur des contrats selon le principal secteur d'exécution des travaux, 1998-1999

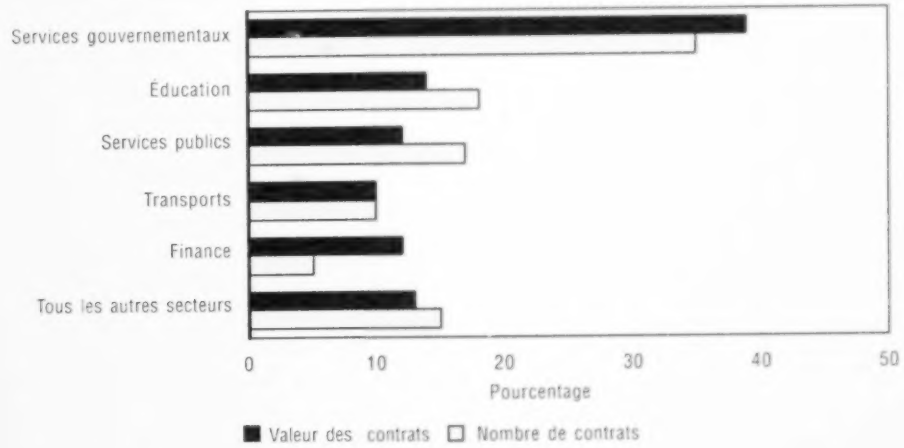

Graphique 10

Répartition en pourcentage du nombre et de la valeur des contrats obtenus par les répondants à l'enquête selon la banque de financement, 1998-1999

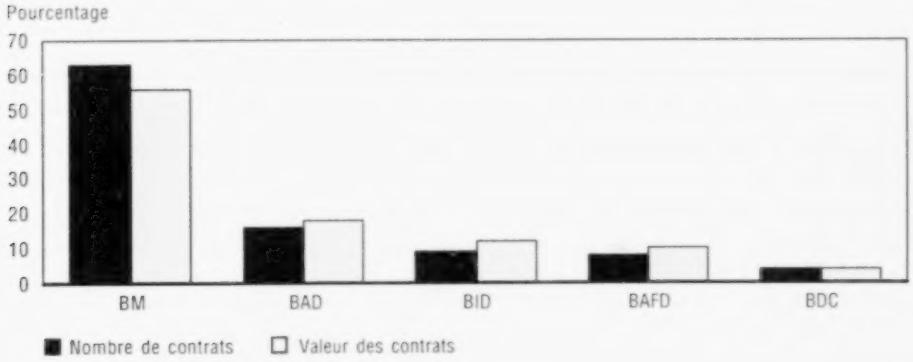

Graphique 11

Valeur médiane des contrats financés par les IFI et obtenus par les répondants à l'enquête, 1998-1999

Graphique 12

Répartition des contrats (nombre et valeur) selon la région d'exécution des travaux, 1998 et 1999

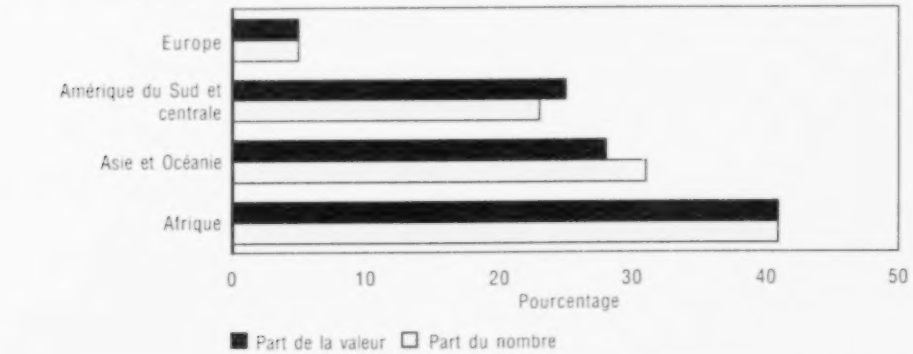

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

Graphique 13

Proportion de la valeur des contrats affectée à l'éducation et à la formation selon le secteur d'activité, 1998-1999

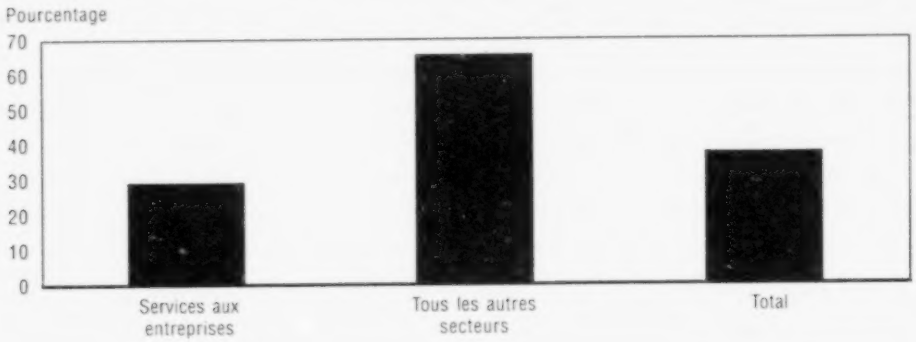

IV Facteurs déterminants de la réussite

Une diversité de facteurs

Le marché des IFI est concurrentiel, et les entreprises canadiennes ont recours à de nombreuses stratégies pour obtenir les contrats octroyés par des pays étrangers. Comme l'indique le graphique 14, les principaux facteurs déterminants au chapitre de l'obtention des contrats sont l'expertise, les connaissances et les compétences particulières (84 %) et la présence à l'étranger (67 %). Viennent au troisième rang les contacts avec les représentants du Bureau du délégué commercial du Canada, des IFI et des gouvernements étrangers (54 %).

Présence à l'étranger

Les entreprises canadiennes comptaient sur une expertise et une présence à l'étranger pour obtenir des contrats financés par les IFI.

La plupart des entreprises (89 %) ont déclaré maintenir une présence ou des contacts à l'étranger. Dans le secteur des services aux entreprises, 87 % des organisations assuraient une présence à l'étranger, comparativement à 95 % des organisations des autres secteurs.

L'enquête a également recueilli des renseignements sur les méthodes employées pour assurer une présence à l'étranger. Parmi ces méthodes, notons l'établissement d'un bureau dans certains pays étrangers, des effectifs vivant à l'étranger, la promotion de produits et services dans des publications étrangères.

Les trois méthodes les plus utilisées sont les visites à certains pays étrangers, Internet et le courrier électronique ainsi que les contacts avec des représentants à l'étranger. Plus de 80 % des entreprises ont eu recours à ces trois méthodes (graphique 15). Environ la moitié des entreprises retenues employaient un agent local ou utilisaient les services des délégués commerciaux du Canada dans les pays étrangers. Un pourcentage plus faible d'entreprises (10 %) faisaient de la publicité dans les publications étrangères ou utilisaient d'autres méthodes (20 %).

Les petites entreprises, comptant moins de 100 employés à temps plein, assurent généralement une présence moins marquée à l'étranger et privilégient des méthodes moins coûteuses. Les moyennes et grandes entreprises tendent davantage à effectuer des visites à l'étranger, à embaucher des agents locaux, à tenir un bureau à l'étranger et à utiliser les services des délégués commerciaux du Canada (graphique 16). Toutefois, la publicité dans les publications étrangères semble plus prisée chez les petites entreprises que chez les grandes.

N° 81-595-MIF2003002 au Catalogue

Graphique 14

Principaux facteurs de réussite des répondants à l'enquête, 1998-1999

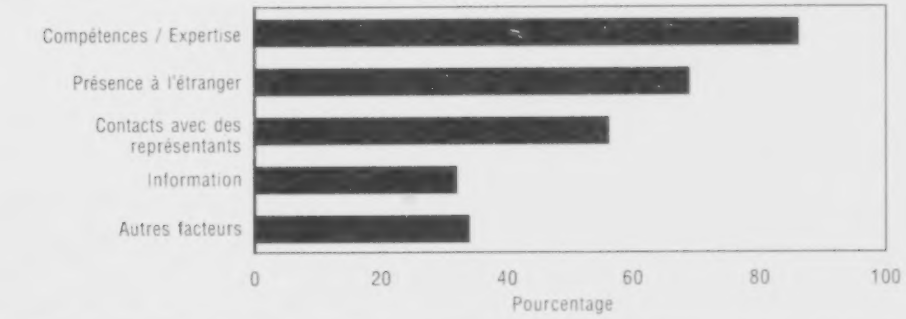

Graphique 15

Méthodes employées pour assurer une présence à l'étranger, 1998-1999

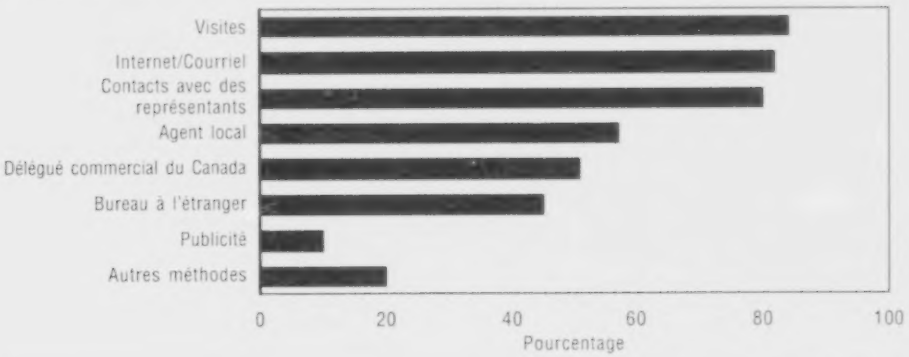

Graphique 16

Méthodes employées pour assurer une présence à l'étranger, petites et grandes organisations, 1998-1999

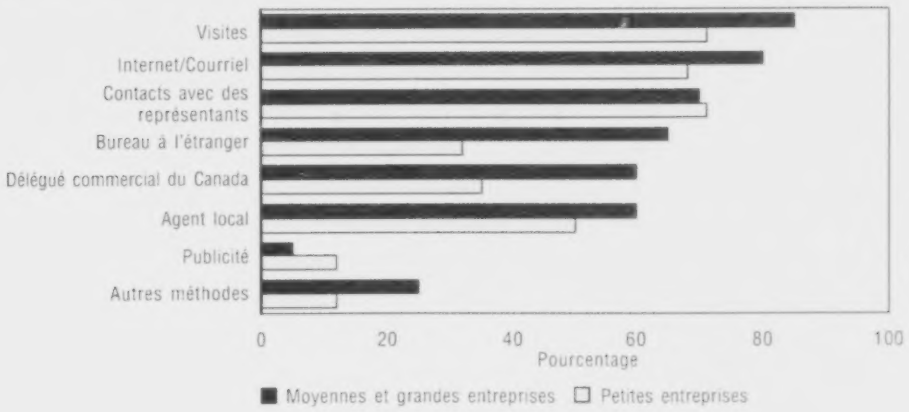

Partenariats

Les résultats de l'enquête révèlent que les organisations forment des partenariats pour recueillir de l'information et réunir les compétences requises afin d'obtenir et d'exécuter des contrats financés par les IFI.

Près de 80 % des organisations retenues ont établi des partenariats afin d'obtenir de l'information ou de présenter des soumissions relativement à des contrats financés par les IFI.

Près de 80 % des organisations retenues ont établi des partenariats afin d'obtenir de l'information ou de présenter des soumissions relativement à des contrats financés par les IFI. Près des trois quarts des entreprises (73 %) ont créé des partenariats tant au Canada qu'à l'étranger. Un faible pourcentage d'organisations ont formé des partenariats uniquement au Canada (17 %) ou uniquement à l'étranger (10 %).

Les organisations ont eu recours à peu près également aux partenariats officiels et aux partenariats informels. Les partenariats officiels prennent appui sur une entente juridique qui énonce les conditions du partenariat pour toutes les parties signataires. Les partenariats informels sont des ententes non officielles entre des organisations prévoyant une entraide dans les activités commerciales, notamment par le biais du renvoi de clients, du partage d'information, etc. Environ 42 % des organisations retenues se sont appuyées sur des partenariats officiels et informels, 25 % ont formé uniquement des partenariats officiels et 33 %, uniquement des partenariats informels. Globalement, 75 % des organisations ont conclu des partenariats informels et 67 %, des partenariats officiels.

Parmi les organisations qui ont formé des partenariats, 88 % se sont associées à des entreprises (graphique 17). Elles ont également créé des alliances avec les établissements d'enseignement et les administrations publiques et, dans une moindre mesure, avec des associations. Proportionnellement moins d'organisations ont formé des partenariats à l'étranger qu'au Canada.

Graphique 17

Pourcentage des organisations ayant formé des partenariats au Canada ou à l'étranger selon la catégorie de partenaire, 1998-1999

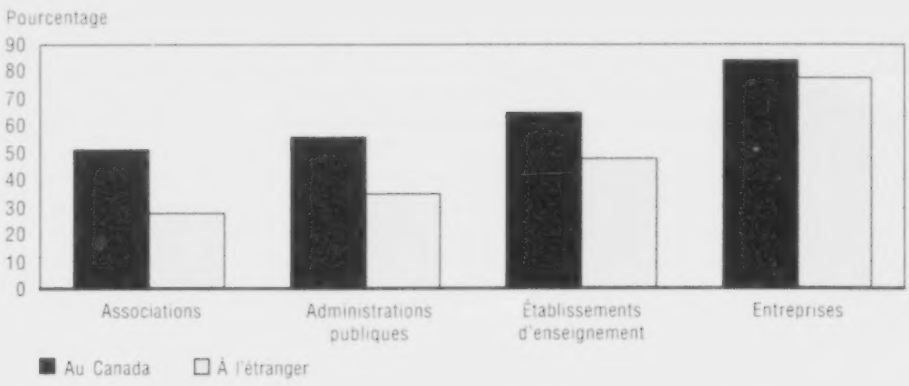

N° 81-595-MIE2003009 au Catalogue

Programmes et services utilisés

On a demandé aux répondants d'indiquer les programmes et services utilisés pour obtenir de l'information ou pour préparer des soumissions aux fins des contrats financés par les IFI et on les a invités à évaluer l'utilité de ces programmes et services.

Presque toutes les organisations retenues (90 %) ont eu recours à au moins un programme ou service pour obtenir de l'information ou pour présenter une soumission en vue d'un contrat des IFI, à preuve que la collecte de renseignements constitue une tâche importante que la plupart des organisations ne peuvent facilement accomplir sans assistance. Une aide est nécessaire pour obtenir des renseignements sur les nouveaux projets et sur les procédures de soumission.

Les sites Web des IFI représentent le service le plus fréquemment utilisé (graphique 18). Plus des deux tiers des organisations (67 %) y ont eu recours et 83 % les ont considérés comme très ou assez utiles. Deux autres services ont été utilisés par plus de 50 % des organisations : les délégués commerciaux du Canada à l'étranger et le Programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Tous les autres services ont été utilisés par moins de 50 % des organisations. En règle générale, les services les plus utilisés sont considérés comme les plus utiles.

Les sites Web des IFI représentent le service le plus fréquemment utilisé et les répondants à l'enquête les ont considérés comme très utiles.

Certains services moins populaires ont néanmoins été bien cotés par les utilisateurs. C'est le cas du Fonds fiduciaire pour services de consultants de l'ACDI, des associations professionnelles canadiennes ou étrangères et des séminaires offerts par des organismes autres que les IFI. Il faudra effectuer de nouvelles recherches pour déterminer si ces services sont sous-utilisés ou s'ils sont conçus à l'intention d'une clientèle bien précise.

Graphique 18

Proportion des organisations répondantes utilisant les programmes d'aide et proportion de ces organisations considérant ces programmes comme assez ou très utiles, 1998-1999

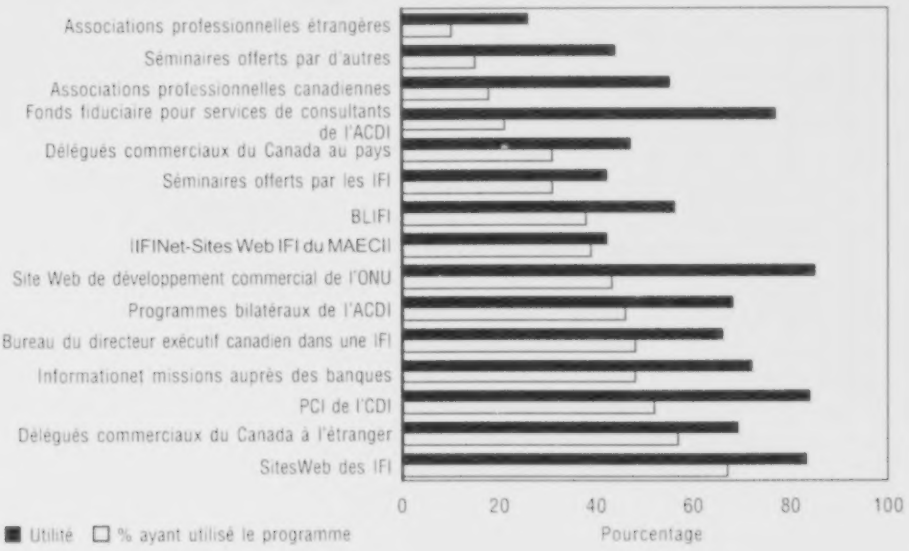

N° 81-595-MIE2003003 au Catalogue

Coûts de soumission

Les organisations doivent engager certaines dépenses pour l'achat des documents de soumission et la préparation de leur soumission. Ces activités peuvent nécessiter des voyages à l'étranger, des travaux de recherche, la préparation d'estimations des coûts et de plans de travail. Il faut parfois engager du personnel pour effectuer ces travaux.

Le ratio des coûts de soumission correspond au rapport entre les sommes versées pour l'achat des documents de soumission et la préparation de la soumission d'une part, et la valeur du contrat, d'autre part. Pour l'ensemble des contrats signés en 1998 et 1999, le entreprises canadiennes ont reçu en moyenne $46, pour chaque dollar dépensé lors de la préparation de la soumission. Ce ratio moyen est largement conditionné par le ratio obtenu dans le secteur des services aux entreprises, soit 1 : 44, celui des autres secteurs s'élevant à 1 : 54.

Le nombre de contrats visés par l'enquête est trop faible pour permettre le calcul d'un ratio distinct des coûts de soumission pour chacune des trois catégories de contrat. On a plutôt calculé un ratio visant les services et un autre ratio pour les biens, le matériel et les travaux considérés globalement. Le ratio des coûts de soumission pour les contrats relatifs à des services est estimé à 1 : 44, comparativement à 1 : 55 pour celui des autres contrats.

Obstacles

Les répondants ont été invités à indiquer les trois principaux obstacles rencontrés dans le cadre de contrats financés par les IFI. Dans la mesure où les entreprises visées par l'enquête ont réussi à obtenir des contrats, on peut présumer qu'elles ont surmonté les obstacles relevés. Il se peut que les difficultés éprouvées par les organisations non retenues soient différentes. Toutefois, le consensus relatif dégagé au sujet des principaux obstacles permet certaines extrapolations.

Les coûts de soumission et les contraintes de temps reliées à la préparation des soumissions sont considérés comme des obstacles par 52 % des organisations.

Les coûts de soumission et les contraintes de temps sont considérés comme des obstacles par 52 % des organisations (graphique 19). Suivent de très près le manque d'information (48 %) et la paperasserie (45 %). Les difficultés à trouver du personnel compétent, la concurrence, les barrières linguistiques ou culturelles ont été évoquées par 20 % à 30 % des organisations.

On observe certaines différences selon le secteur (graphique 20). En dehors du secteur des services aux entreprises, le manque d'information a constitué le principal obstacle. Les coûts de soumission et les contraintes de temps ont représenté des obstacles plus importants pour les firmes offrant des services aux entreprises. Les barrières linguistiques et culturelles ont été beaucoup plus souvent relevées dans les services aux entreprises que dans les autres secteurs (32 % contre 4 %). Il en va de même pour les difficultés à recruter du personnel compétent (30 % contre 11 %).

La taille des organisations a également une incidence sur les genres d'obstacles évoqués (graphique 21). Pour les petites organisations, les coûts de soumission et les contraintes de temps ont représenté le principal obstacle (61 %), tandis que pour les grandes organisations, le manque d'information s'est classé au premier rang à ce chapitre (60 %). Ces chiffres montrent les difficultés qu'éprouvent les petites organisations à affecter des ressources à la préparation des soumissions. La

N° 81-595-MIE2001002 au Catalogue

paperasserie est considérée comme le deuxième obstacle en importance, tant pour les petites organisations (45 %) que pour les grandes (40 %).

En résumé, les résultats de l'enquête démontrent que, pour soutenir la concurrence sur le marché des IFI, les organisations doivent investir temps et ressources afin d'obtenir de l'information et de maintenir des liens avec les pays étrangers. Pour accroître leurs chances de réussite, la plupart des organisations n'hésitent pas à créer des partenariats. Elles utilisent également les services offerts par les IFI et d'autres intervenants.

Graphique 19

Proportion des organisations répondantes faisant face à des obstacles sur le marché des IFI, 1998-1999

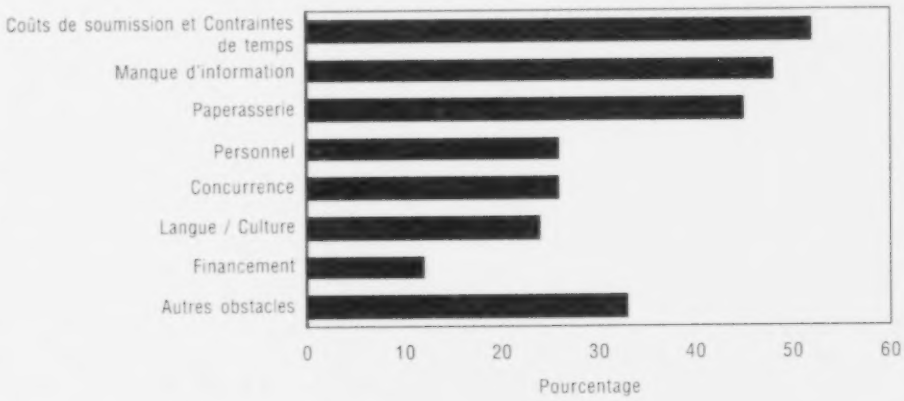

Graphique 20

Proportion des organisations répondantes faisant face à des obstacles sur le marché des IFI selon le secteur, 1998-1999

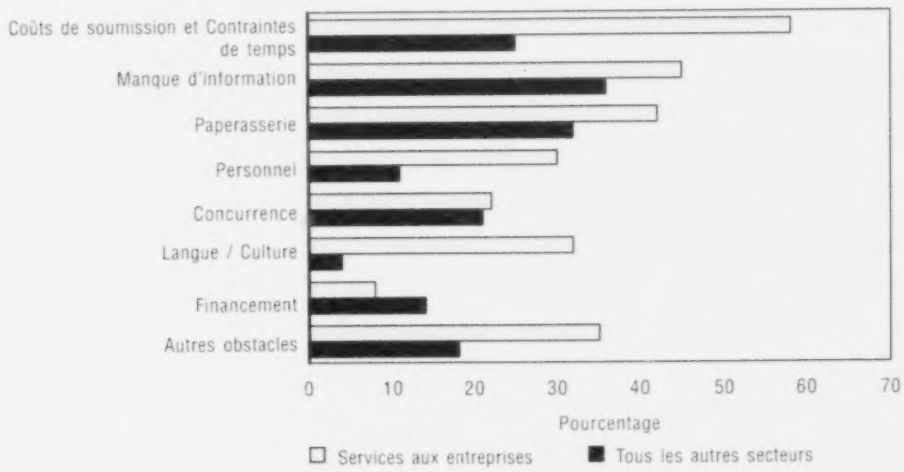

Graphique 21

Proportion des organisations répondantes faisant face à des obstacles sur le marché des IFI selon la taille de l'organisation, 1998-1999

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

V Conclusion

L'enquête au cœur du présent rapport s'inscrit dans un processus visant à mesurer certaines facettes du secteur canadien de l'éducation et de la formation. L'enquête porte sur un créneau très précis du marché des services d'enseignement. Aux premières étapes, l'élaboration de la base de sondage a posé certaines difficultés. Malgré les lacunes, on a décidé de poursuivre l'enquête à titre d'exercice exploratoire.

De fait, l'enquête a produit des résultats inédits et intéressants, qui doivent cependant être utilisés avec prudence compte tenu du taux de réponse peu élevé et des biais observés dans les données. L'étude n'a pas permis de déterminer l'ampleur absolue des contrats financés par les IFI au Canada. On estime l'importance relative de ces contrats à 22 % des revenus internationaux des organisations répondantes.

L'enquête a fourni des renseignements sur le fonctionnement des organisations canadiennes qui contribuent aux activités de l'éducation et de la formation au sein des pays en développement et qui ont obtenu des contrats financés par les IFI. Ces organisations proviennent de plusieurs secteurs d'activité au Canada et le transfert des connaissances et des capacités touche un large éventail de domaines. Le secteur canadien des services aux entreprises, qui offre une gamme de capacités, a exécuté la plupart de ces contrats. L'enquête a également révélé l'importance du transfert des connaissances aux pays en développement comme les deux tiers des contrats comprenaient un volet axé sur l'éducation ou la formation. En moyenne, la composante de l'éducation ou de la formation représentait 37 % de la valeur des contrats signés par les répondants en 1998 et 1999.

Les organisations retenues se sont appuyées sur leur expertise, mais aussi sur une présence à l'étranger et des contacts pour obtenir des contrats auprès de pays étrangers. Afin de recueillir des renseignements sur les contrats et préparer les soumissions, la plupart des organisations ont utilisé les ressources et les services mis à leur disposition par les institutions financières, les administrations publiques et d'autres organismes. Les sites Web exploités par les IFI se sont imposés comme le service le plus populaire.

Deux problèmes majeurs ont entravé la réalisation de l'enquête : la qualité de l'information de base sur les entreprises en concurrence sur le marché des IFI et les problèmes de collecte de données. Premièrement, la constitution de la base de sondage, soit la liste de tous les répondants potentiels, a posé des difficultés. La base de sondage s'est fondée sur les données fournies par les bureaux du directeur exécutif canadien dans chacune des IFI. On ne disposait d'aucune autre source pour compléter ou confirmer l'information transmise par ces bureaux. Deuxièmement, la complexité et la longueur du questionnaire, combinées à la difficulté fréquente de trouver une personne-ressource dans certaines organisations, ont exacerbé le problème.

En résumé, si les analyses sectorielles comme celle-ci permettent de comprendre le fonctionnement d'un secteur donné, il convient néanmoins d'entreprendre une étude plus complète des services d'éducation et de formation pour mieux cerner l'importance relative de chacun des sous-secteurs. Une telle enquête permettrait également de mesurer la taille globale du marché canadien pour ces services et d'établir un profil des organisations concernées. Comme l'a montré la présente enquête, le principal défi reste la création d'une liste complète et actuelle des fournisseurs de produits et de services d'éducation et de formation (la base de sondage) ainsi que l'élaboration d'une stratégie de collecte de données permettant de joindre les fournisseurs de ces services.

N° 81-595-MIF-100-0003 au Catalogue

Annexe

Méthodologie d'enquête et qualité des données

La présente annexe fait état de la méthodologie et de la qualité des données de l'*Enquête sur l'activité dans le secteur des institutions financières internationales : services et produits étrangers basés sur le savoir canadien.* Elle fournit également une description des pratiques de soumission approuvées par les IFI, celles-ci étant pertinentes en regard du champ d'application de l'enquête.

Couverture

L'enquête a été conçue pour recenser l'ensemble des organisations qui entreprennent des activités d'éducation ou de formation et qui ont obtenu un contrat auprès d'une IFI en 1998 ou en 1999.

Les contrats visés par l'enquête devaient avoir été obtenus dans le cadre d'un processus international d'appel d'offres, les projets devant être financés en partie ou en totalité par l'une des IFI suivantes :

- Banque africaine de développement
- Banque asiatique de développement
- Banque de développement des Caraïbes
- Banque interaméricaine de développement
- Banque mondiale

Les contrats obtenus à la suite d'une inscription auprès de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), y compris les travaux réalisés dans le cadre du Fonds fiduciaire pour services de consultants canadiens (FFSCC) de l'ACDI, sont exclus du champ d'observation de l'enquête.

On a posé, dans le cadre de l'enquête, quelques questions filtres pour cerner les activités des répondants dans le domaine de l'éducation et de la formation à l'étranger. Les organisations n'ayant jamais œuvré dans le domaine de l'éducation et de la formation ont été considérées comme étant hors du champ d'observation et ont été exclues de l'enquête.

Bien que les organisations faisant partie du champ d'observation se soient livrées à des activités d'éducation ou de formation à un moment donné, le tiers des contrats financés par les IFI et examinés dans l'enquête ne comprenaient pas de volet axé sur l'éducation ou la formation au cours de la période de référence.

Pratiques de passation des marchés

Les pays emprunteurs s'adressent généralement à une IFI pour obtenir une aide au développement. L'IFI évalue le projet et met sur pied une équipe de projet chargée d'élaborer un plan en collaboration avec des représentants du pays emprunteur. Une fois le plan approuvé, la responsabilité de la gestion et de la mise en œuvre du plan relève du pays emprunteur. La durée d'un projet financé par une IFI peut sembler longue si l'on considère les normes commerciales. Il peut s'écouler plusieurs années entre le moment où le projet est présenté et sa mise en œuvre.

Les IFI se sont dotées de lignes directrices en matière de passation de marchés, lignes directrices auxquelles les pays emprunteurs doivent se conformer pour l'acquisition de biens, de travaux et de services, l'évaluation des soumissions et la sélection des adjudicataires. Les règles de passation de marchés sont, dans l'ensemble, comparables d'une banque à l'autre. (Les sites Web des IFI fournissent des renseignements détaillés à cet égard.)

S'il existe de nombreuses pratiques d'appel d'offres, la plus courante est l'appel d'offres international. (Parmi les autres pratiques, notons les appels d'offres internationaux restreints, les appels d'offres nationaux et locaux, les achats internationaux et nationaux, les projets en régie et les achats directs.) Dans le cas d'un appel d'offres international, une fois que la banque et le pays emprunteur ont convenu du processus d'adjudication ou d'appel d'offres, le pays emprunteur présente ses besoins au milieu international des affaires. Cette démarche se fait par le biais des journaux, des revues spécialisées, du site Web de développement commercial des Nations Unies et des avis soumis aux représentants locaux des pays membres admissibles.

Les exigences en matière d'annonces peuvent varier quelque peu d'une banque à l'autre et d'une catégorie de contrat à l'autre. Pour les petits contrats, le pays emprunteur peut être autorisé à restreindre les annonces, mais doit néanmoins fournir à la banque une liste limitée d'experts-conseils qualifiés. Six méthodes régissent le processus de sélection visant les services de conseils : la sélection axée sur la qualité et les coûts, la sélection axée sur la qualité, la sélection axée sur un budget fixe, la sélection axée sur la règle du moindre coût, la sélection axée sur les compétences des experts-conseils et la sélection axée sur les fournisseurs uniques.

En plus de fournir une aide au développement sous la forme de prêts, les IFI offrent aussi des subventions non remboursables pour l'acquisition d'expertise prenant la forme de services spécialisés de conseils. Un pays peut obtenir une telle expertise, appelée « aide technique », grâce à une subvention de l'IFI. L'IFI peut aussi engager les ressources requises pour aider son personnel à réaliser des études de faisabilité, l'évaluation du projet ou encore la conception et la mise en œuvre du projet.

Les projets d'aide technique se distinguent des contrats normaux de services de conseils. Si la plupart des contrats types de services de conseils sont soumis à un appel d'offres international, les sociétés d'experts-conseils des pays membres participants inscrits auprès des IFI sont généralement les seules entreprises considérées aux fins de l'adjudication de contrats d'aide technique. Parmi les cinq IFI à l'étude, seule la Banque asiatique de développement engage des experts-conseils pour le volet d'aide technique dans le cadre d'un appel d'offres international. C'est

N° 81-595-MIE2001002 au Catalogue

pourquoi ces contrats sont les seuls contrats d'aide technique inclus dans le présent rapport.

La pratique qui consiste à restreindre la concurrence pour l'aide technique s'explique par le fait que ces travaux sont généralement financés par les pays membres. Par exemple, l'ACDI finance le Fonds fiduciaire pour services de consultants canadiens et favorise le recrutement d'experts-conseils canadiens pour la réalisation de projets entrepris dans le cadre du fonds.

Base de sondage et période de référence

À chacune des IFI recevant des contributions du gouvernement du Canada est associé un directeur exécutif canadien. Le directeur peut demander des renseignements pertinents aux yeux du gouvernement du Canada. Le directeur exécutif canadien de chacune des cinq IFI visées par l'enquête a demandé une liste de toutes les organisations canadiennes ayant obtenu un contrat en 1998 ou en 1999.

L'établissement d'une telle liste exige des délais considérables puisque les banques elles-mêmes sont tributaires de l'information transmise par les pays emprunteurs. On a donc retenu les années 1998 et 1999 comme période de référence pour l'enquête réalisée en avril 2001.

Les directeurs exécutifs canadiens ont remis les listes au MAECI qui les a ensuite présentées à Statistique Canada aux fins de la constitution de la base de sondage. Ces listes étaient incomplètes, les adresses et les coordonnées des personnes-ressources étant souvent omises. On a tenté de compléter l'information requise pour joindre les organisations en consultant plusieurs bases de données, notamment les suivantes :

- Strategis (Industrie Canada)
- Winexport (MAECI)
- Registre des entreprises (Statistique Canada)
- Liste des membres du Regroupement canadien des consultants en développement international (RCCDI)
- Site Web 411 du Canada
- Site Web des Pages jaunes

Au terme de cet exercice, on disposait de suffisamment de renseignements pour joindre 160 des 245 organisations figurant sur les listes fournies par les banques.

Méthode de collecte

Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire postal. Les questions posées couvraient ce qui suit :

- renseignements financiers de l'organisation
- recours aux programmes publics d'aide aux fournisseurs œuvrant sur le marché des exportations
- évaluation de ces programmes
- coûts associés à la préparation des soumissions

- secteur visé par le contrat
- nature des activités d'éducation et de formation entreprises dans le cadre de ces contrats.

L'information fournie par les IFI comprenait la valeur des contrats obtenus par les organisations en 1998 ou en 1999, l'objectif du projet, le numéro du projet et le pays emprunteur.

Au cours de l'essai pilote de l'enquête, les organisations ayant obtenu un grand nombre de contrats ont déclaré ne pas vouloir fournir des renseignements pour chacun des contrats, cet exercice prenant trop de temps. Dans le cas des organisations ayant obtenu cinq contrats ou plus, on a retenu quatre contrats à partir des listes établies par les banques. On a veillé à choisir les contrats de façon à assurer la représentativité de l'information apparaissant sur les listes des IFI pour ce qui est de l'année de la signature de l'entente (1998 ou 1999), la banque assurant le financement des contrats et la fourchette de la valeur monétaire des contrats. Par conséquent, aucun répondant n'a eu à fournir des renseignements sur plus de quatre contrats.

Plus de 90 % des organisations jointes par l'envoi postal définitif avaient obtenu moins de cinq contrats en 1998 et en 1999. Plus précisément, 455 contrats d'une valeur totale de 288 millions de dollars figuraient initialement sur les listes des banques. De ce nombre, 350 contrats, d'une valeur approximative de 240 millions de dollars (83%), ont été couverts par le processus de sélection par la poste.

En avril 2001, on a procédé à un envoi postal de questionnaires aux 160 organisations. Des lettres de suivi ont été envoyées en juin 2001 et un suivi téléphonique a été effectué au cours de l'été 2001. Cette démarche a donné les résultats suivants.

	Nombre d'organisations	Nombre de contrats
Organisations figurant sur les listes des IFI	245	s.o.
Cessation des activités	85	s.o.
Envoi postal initial	160	350
Hors du champ d'observation	21	32
Refus	10	17
Non-réponse	68	141
Répondants	**61**	**160**

Les organisations hors du champ d'observation sont celles ayant indiqué ne s'être jamais livrées à des activités d'éducation et de formation. Le taux de réponse de l'enquête (44 %) correspond au nombre de répondants exprimé en pourcentage des organisations faisant partie du champ d'observation de l'enquête (c'est-à-dire les organisations visées par l'envoi postal initial moins les organisations hors du champ d'observation).

N° 81-595-MIF2003002 au Catalogue

Erreur d'échantillonnage

L'enquête a produit des estimations fondées sur un recensement des organisations répondant aux objectifs fixés et qu'il était possible de joindre à partir de la base de sondage.

Dans la mesure où toutes les organisations disponibles aux fins de l'enquête ont été incluses dans le processus de collecte, les estimations de l'enquête ne sont pas assujetties à la variabilité d'échantillonnage qui se serait produite si on avait prélevé un échantillon d'organisations.

Erreur non due à l'échantillonnage

Les erreurs non dues à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les étapes de l'enquête. Il arrive que les répondants comprennent mal les instructions ou commettent des erreurs lorsqu'ils répondent aux questions, que les réponses soient incorrectement inscrites sur le questionnaire ou que des erreurs se produisent au moment du traitement et de la totalisation des données. Il s'agit là d'autant d'exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage.

Dans le cas d'un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires ont peu d'effet sur les estimations tirées de l'enquête. Toutefois, les erreurs systématiques ou celles qui entachent un échantillon de petite taille (comme dans la présente enquête) contribuent à introduire des biais dans les estimations de l'enquête. Des mesures d'assurance de la qualité ont été mises en œuvre à toutes les étapes du processus d'enquête : recours à un essai pilote, évaluation de la base de sondage, suivi de la non-réponse et vérification intégrale des données saisies.

Limites de la base de sondage

Plusieurs problèmes relatifs à la base de sondage ont entravé la réalisation de l'enquête.

Listes incomplètes fournies par les banques : Les listes des organisations ont été demandées en deux temps, premièrement pour les contrats conclus en 1998 et deuxièmement pour ceux conclus en 1999. À l'été 2000, on s'est rendu compte que plus de la moitié des renseignements visant l'année 1998 n'apparaissaient pas sur la première liste. Ces lacunes ont soulevé des questions graves quant à la validité et à l'intégralité des listes. On ne disposait d'aucun moyen de mesurer l'incidence des exclusions de ces listes.

En outre, certaines organisations figurant sur les listes ont reçu le questionnaire par la poste mais l'on retourné en déclarant qu'elles n'avaient signé de contrats ni en 1998 ni en 1999. D'autres organisations avaient signé un contrat, mais celui-ci était resté lettre morte, aucun travail n'ayant été effectué et aucun fonds n'ayant été reçu. En règle générale, il s'est révélé impossible de déterminer si le contrat se trouvait hors du champ d'observation de l'enquête ou si les renseignements de la base de sondage étaient erronés (ce qui implique des erreurs de couverture dans la base de sondage).

Instabilité du marché : Au cours des essais, les organisations canadiennes ont soulevé les difficultés qu'elles éprouvaient dans le cadre du développement international. Il s'agit d'un marché très concurrentiel. Des 245 organisations figurant initialement sur les listes fournies par les banques, 85 (35 %) avaient cessé leurs activités ou n'ont pu être repérées au moyen des recherches décrites précédemment (deux avaient fusionné avec d'autres sociétés). Il restait donc 160 organisations et un problème potentiel de sous-dénombrement pour l'enquête.

Par conséquent, on ne peut présumer que la base de sondage constitue un recensement de la population cible. Il se peut également que les organisations visées par l'enquête ne soient pas représentatives. Le manque d'information sur les organisations non couvertes par la base de sondage nous a empêchés de redresser les résultats de l'enquête pour tenir compte de ces problèmes. Il nous a donc été impossible de calculer le total du Canada en ce qui a trait à la participation, aux revenus et à la position relative du pays par rapport au reste du monde.

En dépit de ces lacunes, l'enquête a permis de fournir des renseignements sur l'utilité des politiques et des programmes publics et sur l'importance des contrats financés par les IFI pour les organisations ayant pris part à l'enquête.

Classification des secteurs d'activité

Les organisations canadiennes retenues offrant des services à l'étranger dans le cadre de projets financés par les IFI ont été classées selon la nature de leurs activités en fonction de la Classification type des industries de 1980. Le codage a été effectué à la lumière de la description des activités fournie par l'organisation et contre-vérifié au moyen des données du Registre des entreprises de Statistique Canada.

Notes

1. Pour les IFI, les *biens* sont constitués des matières premières, des marchandises, des machines, du matériel, des produits pétrochimiques et des produits manufacturés. Les *travaux* renvoient essentiellement aux activités de construction d'infrastructures et de bâtiments. Les *services* comprennent les connaissances professionnelles et l'expertise fournies par des particuliers, des sociétés d'experts-conseils et d'autres spécialistes.
2. Industrie Canada, Cadres de compétitivité sectorielle, Les services d'enseignement et de formation, Vue d'ensemble et perspectives, 1998.

N° 81-595-MIE2003002 au Catalogue

Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation

Documents de recherche

Index cumulatif

La **Division de la Culture, du tourisme et Centre de la statistique de l'éducation** de Statistique Canada élabore des enquêtes, fournit des statistiques et effectue des recherches et des analyses sur les questions d'actualité dans ses trois domaines de responsabilité.

Le **Programme de la statistique culturelle** élabore et diffuse des données actuelles et détaillées sur le secteur culturel au Canada. Ce programme gère une douzaine d'enquêtes/recensements périodiques et de banques de données afin de produire des données qui appuient la prise de décisions stratégiques et la gestion des programmes. Les questions d'actualité incluent les incidences économiques de la culture, la consommation de biens et de services culturels, les dépenses culturelles de l'État, des particuliers et des entreprises, le marché du travail du secteur de la culture, ainsi que le commerce international des biens et des services culturels. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *La culture en perspective* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-004-XIF.htm) et dans *Arts, culture et loisirs – Documents de recherche*.

Le **Programme de la statistique du tourisme** fournit des renseignements sur la demande portant sur le tourisme intérieur et international. Le programme couvre l'Enquête sur les voyages des Canadiens (EVC) et l'Enquête sur les voyages internationaux (EVI). Ensemble, ces deux enquêtes donnent des renseignements sur le nombre et les caractéristiques des voyages et des voyageurs en provenance et à destination du Canada et à l'intérieur du pays. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Info-voyages* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/87-003-XIF.htm) et dans *Voyages et tourisme – Documents de recherche*.

Le **Centre de la statistique de l'éducation** vise à concevoir et à réaliser un programme complet de collecte et d'analyse de données statistiques pancanadiennes sur l'éducation comme aide aux décisions de politiques et à la gestion des programmes et aussi comme moyen de garantir qu'une information précise et utile sera mise à la disposition du public et des autres intervenants en éducation au Canada. Le Centre mène 15 enquêtes auprès des établissements d'enseignement et plus de 10 enquêtes-ménages sur l'éducation. Des articles analytiques sont diffusés dans la publication de prestige *Revue trimestrielle de l'éducation*(www.statcan.ca/francais/IPS/Data/

81-003-XIF.htm, dans divers monographies et dans *Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche* (www.statcan.ca/francais/IPS/Data/81-595-MIF.htm).

Ci-dessous figure un index cumulatif des documents de recherche sur la culture, le tourisme et l'éducation publiés à date.

Arts, culture et loisirs – Documents de recherche

À venir

Voyages et tourisme – Documents de recherche

À venir

Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche

81-595-MIF2002001	Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture
81-595-MIF2003002	Services canadiens d'éducation et de formation à l'étranger: le rôle des contrats financés par les institutions financières internationales

N° 81-595-MIF2003002 au Catalogue

Enquête sur l'activité dans le secteur des institutions financières internationales (IFI) : vente à l'étranger de services et produits basés sur le savoir canadien

CONFIDENTIEL, une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, L.R.C. 1985, c. S-19

English on reverse

Prière de corriger, au besoin, les renseignements sur l'étiquette-adresse ci-dessus

Personne-ressource	Titre	
Nom du service		
Organisation / entreprise / école / association		
Adresse		
Ville	Province	Code postal

But de l'enquête : Le but de l'enquête est double :

- recueillir des renseignements sur le transfert du savoir canadien, de compétences et d'expertise canadiennes par la voie de projets financés par les institutions financières internationales (IFI);
- recueillir des renseignements sur la commercialisation et la vente de produits canadiens d'éducation et de formation, par la voie de projets financés par les institutions financières internationales (IFI).

Les renseignements recueillis dans cette enquête aideront la population canadienne et les administrations publiques canadiennes à comprendre la nature du marché financé par les IFI et la manière dont les entreprises et les organisations canadiennes participent à ce secteur. Les administrations pourront ainsi mieux concevoir les programmes visant à favoriser les activités d'exportation canadiennes sur le marché financé par les IFI et prendre les initiatives nécessaires pour la recherche et l'élaboration des politiques dans ce domaine. Statistique Canada fait l'enquête grâce au financement procuré par le Projet de recherche sur les politiques du gouvernement canadien. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a pris en charge les fonctions de gestion pour cette enquête.

Les renseignements que vous fournissez sont confidentiels
La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques qui révéleraient des renseignements obtenus par cette enquête relativement à une entreprise, à une organisation, à une institution ou à un particulier pouvant être reconnu, sans le consentement préalable de l'intéressé. Les données figurant dans ce questionnaire seront traitées en toute confidentialité, elles seront utilisées à des fins statistiques et elles seront publiées sous forme agrégée seulement (tableaux et graphiques). Ni la Loi sur l'accès à l'information ni une autre loi n'ont d'effet sur les dispositions de la Loi sur la statistique concernant la confidentialité.

Votre participation est importante
Vous n'êtes pas obligé de participer à cette enquête. Cependant votre coopération est essentielle pour assurer la précision des renseignements recueillis et la compréhension de l'activité canadienne sur le marché financé par les IFI.

Note d'appréciation
Le Canada doit le succès de son système statistique à la collaboration de longue date que reçoit Statistique Canada de la part des citoyens, des entreprises, des administrations et d'autres institutions du Canada. Il serait impossible de produire des renseignements statistiques exacts et actuels sans leur collaboration et leur bonne volonté constantes.

Veuillez remplir le questionnaire et le retourner dans les 15 jours suivant la date de réception

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce questionnaire ou si vous avez d'autres questions au sujet de l'enquête, prière de communiquer avec :

Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Parc Tunney
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Téléphone : (613) 951-1519
Télécopieur : (613) 951-9040
Courrier électronique : couirob@statcan.ca

8-2200-412 2001-02-08 SCT/SQC-173-75204

INTRODUCTION

Cette enquête vise à recueillir des renseignements sur les entreprises et les organismes canadiens qui fournissent aux pays en voie de développement des services et des produits basés sur le savoir par l'entremise de projets financés par des institutions financières internationales (IFI). La plupart des projets financés par les IFI et ce, dans plusieurs secteurs commerciaux, industriels et gouvernementaux, comprennent un transfert de connaissances, de compétences et d'expertise canadienne sous la forme de formation. Par exemple, un projet relié à la production d'énergie, comprendra la formation des travailleurs locaux qui seront chargés de l'entretien et du fonctionnement de l'équipement et d'autres technologies reliées au projet. Un projet visant la privatisation de services gouvernementaux comprendra habituellement un volet prévoyant la formation des employés des secteurs publics ou privés dans le pays en voie de développement en administration ou en gestion du nouveau système. Le Canada transmet également ses compétences basées sur le savoir par le vente de produits liés à l'éducation et la formation (par exemple, logiciels éducatifs, manuels scolaires) et en participant à des projets visant à créer des écoles ou des instituts de formation. Cette enquête étudie la nature et l'importance de ce type d'activité et la façon d'opérer du secteur des projets financés par les IFI.

Ce questionnaire se divise en quatre parties :

Partie A : Recueille des renseignements généraux sur votre organisation.

Partie B : Recueille des renseignements sur les activités relatives aux institutions financières internationales (IFI).

Partie C : Recueille des renseignements généraux sur les contrats financés par l'entremise des institutions financières internationales (IFI).

Partie D : Recueille des renseignements spécifiques sur un maximum de 4 contrats qui :

- ont été ***signés au cours de votre exercice financier se terminant en 1998 ou en 1999*** et
- ont été financés par des **subventions** provenant du **Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement**
- ET/OU ont été financés (en entier ou en partie) par des **emprunts** auprès de l'une ou l'autre des banques suivantes :

  La Banque africaine de développement
  La Banque asiatique de développement
  La Banque de développement des Caraïbes
  La Banque inter-américaine de développement
  La Banque mondiale

Remarque : Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire ci-dessous

GLOSSAIRE

ACDI — Agence canadienne de développement international

Contrat de sous-traitance — Contrat obtenu par votre organisation afin de réaliser un aspect d'un projet dont le contrat principal a été octroyé à une autre entreprise ou organisation canadienne ou étrangère.

Contrat principal — Contrat que votre organisation a soumissionné et qu'elle a obtenu seule ou en partenariat ou consortium avec d'autres entreprises ou organisations.

Employés à plein temps — Employés qui travaillent au moins 35 heures par semaine pour une période indéterminée dans votre organisation.

Fonds fiduciaire pour services de consultants canadiens — Il s'agit de contrats attribués à des experts-conseils canadiens pour des mandats et des services consultatifs de courte durée en vue d'identifier et de préparer des projets ainsi que pour réaliser des travaux économiques et sectoriels financés par des IFI, dans des domaines où le Canada a des compétences et dans des pays ou régions qui ont de l'importance pour le Canada. Le financement du Fonds est assuré principalement par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), mais il est géré par affectation par les gestionnaires de projet dans les institutions financières internationales.

IFI — Institutions financières internationales, soit :
La Banque africaine de développement
La Banque asiatique de développement
La Banque de développement des Caraïbes
La Banque inter-américaine de développement
La Banque mondiale

MAECI — Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Partenariat informel — Entente occasionnelle entre deux ou plusieurs parties prévoyant une entraide dans les activités commerciales, par exemple, le renvoi de clients, le partage de renseignements, etc.

Partenariat ou consortium officiel — Un partenariat ou une association entre deux ou plusieurs entreprises ou organisations ayant fait l'objet d'une entente légale signée par toutes les parties et qui décrit les conditions du partenariat pour toutes les parties signataires.

Pays emprunteur — Le pays en voie de développement où a lieu le projet financé par l'entremise des IFI, ou du Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement.

PARTIE A - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

A.1 Veuillez cocher toutes les mentions qui s'appliquent aux questions 1 à 6 sur cette page.

1. Votre organisation a-t-elle participé à l'une ou l'autre des activités ci-après relativement à la formation, et/ou au transfert de compétences dans des secteurs ou dans des sociétés **à l'extérieur du Canada**?

Cochez toutes les mentions utiles

001

1 ○ offrir une formation connexe à la vente de matériel industriel, de matériel informatique ou de logiciels, d'une nouvelle technologie ou de la construction d'un infrastructure (p. ex., des systèmes d'énergie électrique et de transport)

2 ○ élaborer, fournir ou évaluer la formation technique ou administrative (p. ex., la formation relative aux stratégies ou aux techniques utilisées dans un secteur ou la formation en gestion des ressources humaines, relative au travail en équipe, aux ventes, etc.)

3 ○ Aucune de ces réponses

2. Votre organisation a-t-elle participé à l'une ou l'autre des activités de formation ou de transfert de compétences ci-après relativement aux activités, aux institutions ou à la réforme de gouvernements étrangers, **à l'extérieur du Canada**?

Cochez toutes les mentions utiles

Formation ou développement de compétences relative aux domaines suivants :

002

1 ○ élaboration ou réforme de politiques, programmes ou autres rouages gouvernementaux étrangers

2 ○ réorganisation ou création d'organisations importantes, comme des institutions gouvernementales ou des mesures de soutien de l'industrie

3 ○ élaboration de stratégies des ressources humaines et de techniques de gestions des ressources humaines

4 ○ passage de certains secteurs de la gestion publique à la gestion privée (privatisation)

5 ○ élaboration de nouvelles structures de financement ou d'activités bancaires

6 ○ élaboration de stratégies portant sur des questions ou des problèmes d'environnement

7 ○ établissement d'institutions ou d'organisations qui contribuent à l'acquisition, à l'adaptation et à la diffusion de la connaissance et des compétences

8 ○ Aucune de ces réponses

3. Votre organisation a-t-elle participé à l'une ou l'autre des activités d'éducation ou de formation ci-après **à l'extérieur du Canada**?

Cochez toutes les mentions utiles

003

1 ○ élaborer, fournir ou évaluer des programmes ou des cours d'éducation élémentaire-secondaire ou postsecondaire (y compris des programmes de formation technique, professionnelle et d'apprentissage)

2 ○ élaborer ou établir des écoles privées ou commerciales ou des instituts de formation

3 ○ offrir la formation ou l'évaluation des enseignants ou des instructeurs

4 ○ commanditer des bourses d'études

5 ○ offrir le télé-enseignement à des étudiants qui habitent à l'extérieur du Canada (par correspondance, par internet, par la radio, par la télévision, etc.)

6 ○ élaborer ou établir des systèmes de soutien pour l'éducation de base ou la formation (p. ex., des associations, des groupes consultatifs, etc.)

7 ○ Aucune de ces réponses

4. Votre organisation a-t-elle vendu l'un ou l'autre des produits relatifs à l'éducation ou à la formation, **à l'extérieur du Canada**?

Cochez toutes les mentions utiles

004

1 ○ textes, manuels scolaires, manuels de l'enseignant ou autres documents d'enseignement en version papier

2 ○ du matériel d'apprentissage multimédias (didacticiels ou CD-ROM)

3 ○ Aucune de ces réponses

5. Y a-t-il un service ou un produit ayant un lien avec l'éducation, le transfert de compétences ou la formation que votre organisation a fourni ou a vendu **à l'extérieur du Canada**, qui n'est pas mentionné ci-dessus?

005

1 ○ Non

2 ○ Oui - Veuillez décrire

_____

_____

_____

_____

006

6. **Si vous avez coché l'un ou l'autre des services ou produits mentionnés aux questions 1 à 4 ci-haut, ou rapporté une activité à la question 5, prière de passer à la question A.2 à la page suivante. Si vous n'avez PAS coché un élément, passez à la partie E à la page 17 du questionnaire.**

A.2 Veuillez fournir un exposé qui décrit le mieux l'**activité principale** de votre organisation. Nous allons nous servir de celui-ci pour identifier le secteur dans lequel votre organisation opère au Canada (p. ex., administration publique, énergie, éducation, environnement, télécommunications, développement de logiciels, comptabilité, services juridiques, services de consultation en génie etc.)

010 _____

_____

_____

_____

A.3 Quelle mention ci-après décrit le mieux votre organisation?

Cochez une seule réponse

011
1 ○ Un établissement d'enseignement public
2 ○ Un ministère ou un organisme fédéral
3 ○ Un ministère ou un organisme provincial
4 ○ Un service ou un organisme d'une administration municipale ou régionale

→ **Passez à la partie B**

5 ○ Une école commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation
6 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation ou de la formation
7 ○ Une organisation représentant l'éducation publique
8 ○ Une organisation représentant des organismes d'éducation privée ou commerciale ou de formation
9 ○ Une organisation représentant des entreprises qui ne sont PAS des écoles ou des institutions de formation
10 ○ Une association professionnelle
11 ○ Autre (veuillez préciser) _____

→ **Passez à la question A.4**

A.4 Veuillez indiquer le début et la fin de votre exercice financier :

012 Début de l'exercice financier — Jour | Mois

013 Fin de l'exercice financier — Jour | Mois

A.5 Votre organisation est-elle active dans plus d'une localité **au Canada**?

014 1 ○ Oui 2 ○ Non

A.6 Au total, combien de personnes étaient employées à plein temps*, dans toutes les localités **au Canada** pour les exercices financiers ci-après?

Pour l'exercice financier se terminant en 1998 :

015
1 ○ Moins de 20
2 ○ 20 à 99
3 ○ 100 à 199
4 ○ 200 à 499
5 ○ 500 ou plus
6 ○ Nombre inconnu

Pour l'exercice financier se terminant en 1999 :

016
1 ○ Moins de 20
2 ○ 20 à 99
3 ○ 100 à 199
4 ○ 200 à 499
5 ○ 500 ou plus
6 ○ Nombre inconnu

A.7 Votre organisation est :

Cochez une seule réponse

017
1 ○ à but lucratif?
2 ○ sans but lucratif?
3 ○ à la fois à but lucratif et sans but lucratif?

A.8 Quel a été le total des revenus bruts provenant de toutes les divisions canadiennes de votre organisation, pour les exercices financiers suivants?

		Total des revenus bruts (en dollars canadiens)
Pour l'exercice se terminant en 1998	018	.00
Pour l'exercice se terminant en 1999	019	.00

A.9 Quel a été le total des revenus bruts gagnés **à l'extérieur du Canada** seulement (IFI et non-IFI), pour les exercices financiers suivants?

		Total des revenus bruts internationaux (en dollars canadiens)
Pour l'exercice se terminant en 1998	020	.00
Pour l'exercice se terminant en 1999	021	.00

* **Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.**

PARTIE B - RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS RELATIVES AUX IFI

B.1 Votre organisation maintient-elle une présence régulière ou un contact avec les pays étrangers pour obtenir des renseignements ou pour présenter des soumissions pour des contrats financés par des IFI?

100 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question B.3

B.2 Comment votre organisation maintient-elle cette présence ou ce contact?

Cochez toutes les mentions utiles

101

1 ○ en maintenant un bureau, ou ayant un employé du Canada demeurant dans un ou plusieurs autres pays

2 ○ en embauchant un ou des agents à l'étranger agissant en qualité de représentant(s)

3 ○ en visitant fréquemment d'autres pays

4 ○ en maintenant des contacts avec des gouvernements, des organisations ou des entreprises privées à l'étranger

5 ○ en utilisant des services de délégués commerciaux du Canada à l'étranger

6 ○ Internet, courrier électronique, télécopieur

7 ○ Publicité dans les publications étrangères

8 ○ Aucune (veuillez préciser) _____

B.3 Votre organisation a-t-elle déjà formé un partenariat avec l'une ou l'autre des organisations ci-après pour obtenir des renseignements ou présenter des soumissions pour des contrats financés par des IFI (n'indiquez pas les contrats de sous-traitance)?

		Cochez toutes les mentions utiles	
Au Canada		Partenariat officiel*	Partenariat informel*
Institutions d'enseignement public	102	1 ○	2 ○
Écoles privées ou commerciales ou instituts de formation	103	1 ○	2 ○
Entreprises privées qui ne sont PAS des écoles ou des instituts de formation	104	1 ○	2 ○
Associations ou organisations non gouvernementales	105	1 ○	2 ○
Le gouvernement fédéral	106	1 ○	2 ○
Un gouvernement provincial	107	1 ○	2 ○
Une administration municipale ou régionale	108	1 ○	2 ○
À l'extérieur du Canada :			
Écoles publiques / commerciales ou instituts de formation étrangers	109	1 ○	2 ○
Entreprises privées étrangères qui ne sont PAS des écoles ou des instituts de formation	110	1 ○	2 ○
Associations ou organisations non gouvernementales étrangères	111	1 ○	2 ○
Gouvernements étrangers	112	1 ○	2 ○
Autre (veuillez préciser) _____	113	1 ○	2 ○
OU			
114 Aucune de ces réponses		1 ○	

* Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.

B.4 Quels programmes ou services suivants votre organisation a-t-elle utilisés afin d'obtenir des renseignements ou présenter des soumissions pour des contrats financés par des IFI et à quel point ont-ils été utiles?

		Cochez **SEULEMENT les services que vous avez utilisés**	**Utilité du service Échelle d'évaluation** 1 = Très utile 2 = Assez utile 3 = Quelque peu utile 4 = Aucunement utile
Délégués commerciaux du Canada au pays	115	1○	2 ____
Délégués commerciaux du Canada à l'étranger	116	1○	2 ____
IFINet-Sites WEB IFI du MAECI*	117	1○	2 ____
Bureau canadien de liaison avec les institutions financières internationales (BLIFI)	118	1○	2 ____
Bureau du directeur exécutif canadien dans une IFI	119	1○	2 ____
Fonds fiduciaire pour services de consultants canadiens de *l'ACDI	120	1○	2 ____
Programmes bilatéraux de l'ACDI*	121	1○	2 ____
PCI de l'ACDI*	122	1○	2 ____
Associations professionnelles ou organisations non gouvernementales canadiennes	123	1○	2 ____
Associations professionnelles ou organisations non gouvernementales étrangères	124	1○	2 ____
Site Web de développement commercial des Nations-Unies	125	1○	2 ____
Missions d'information et de développement commercial auprès des administrations centrales des banques	126	1○	2 ____
Sites Web exploités par les IFI	127	1○	2 ____
Séminaires sur l'approvisionnement et les pratiques des IFI offerts par le IFI	128	1○	2 ____
Séminaires sur l'approvisionnement et les pratiques des IFI offerts par d'autres	129	1○	2 ____
OU			
130 Aucune de ces réponses		1○	

B.5 Veuillez indiquer les trois facteurs les plus importants (1 = le plus important) grâce auxquels votre organisation a obtenu du succès avec des contrats financés par des IFI. Il peut y avoir des éléments des questions B.2, B.3 ou B.4 **ou d'autres facteurs que vous jugez importants.**

131 1. _____

132 2. _____

133 3. _____

B.6 Veuillez indiquer les trois obstacles les plus importants (1 = le plus important) auxquels s'est heurtée votre organisation pour participer à un contrat financé par une IFI ou pour présenter une soumission (p. ex., renseignements insuffisants, barrière linguistique, dépenses de déplacement, etc.)

134 1. _____

135 2. _____

136 3. _____

* **Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.**

PARTIE C - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES CONTRATS FINANCÉS PAR LES IFI

AFIN DE REMPLIR ADÉQUATEMENT LA PARTIE C, VEUILLEZ LIRE L'INFORMATION SUIVANTE :

Partie C : Recueille des renseignements généraux sur les contrats principaux* et les contrats de sous-traitance* qui :

- **ont été signés au cours de votre exercice financier se terminant en 1998 ou en 1999** et
- ont été financés par des **subventions** provenant du **Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement**
- ET/OU ont été financés (en entier ou en partie) par des **emprunts** auprès de l'une ou l'autre des banques suivantes :

La Banque africaine de développement
La Banque asiatique de développement
La Banque de développement des Caraïbes
La Banque inter-américaine de développement
La Banque mondiale

N'indiquez pas les contrats principaux ou les contrats de sous-traitance qui ont été financés par les Fonds fiduciaire pour services de consultants canadiens*, ou par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

C.1 Quel a été le total des revenus bruts de votre organisation pour tous les contrats principaux* et contrats de sous-traitance* qui répondent à la définition ci-haut mentionnée?

		Total des revenus bruts (en dollars canadiens)
Pour l'exercice se terminant en 1998	200	. 0 0
Pour l'exercice se terminant en 1999	201	. 0 0

C.2 Combien de contrats principaux* et de contrats de sous-traitance* votre organisation a-t-elle signés?

			Nombre de contrats signés
Pour l'exercice se terminant en 1998	Contrats principaux	202	
	Contrats de sous-traitance	203	
	(A) Sous-total 1998	204	
Pour l'exercice se terminant en 1999	Contrats principaux	205	
	Contrats de sous-traitance	206	
	(B) Sous-total 1999	207	
	(A + B) GRAND TOTAL	208	

C.3 Directives :

Si le grand total des contrats signés à la question C.2 est de 4 ou moins, passez à la partie D à la page 9.
Si le total des contrats signés à la question C.2 est de 5 ou plus, complétez les questions C.4 et C.5 avant de passer à la partie D.

* Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.

C.4 Veuillez indiquer une source principale de fonds pour chacun des contrats principaux* ou de sous-traitance* signés en 1998 ou en 1999.

NOTE : le nombre total de contrats indiqués pour 1998 doit être égal à celui rapporté pour 1998 à la question C.2(A)

Pour l'exercice se terminant en 1998			Nombre de contrats signés
Emprunt(s) de :	La Banque africaine de développement	209	
	La Banque asiatique de développement	210	
	La Banque de développement des Caraïbes	211	
	La Banque inter-américaine de développement	212	
	La Banque mondiale	213	
Subvention(s) de :	Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement	214	
	Total pour 1998	215	

NOTE : le nombre total de contrats indiqués pour 1999 doit être égal à celui rapporté pour 1999 à la question C.2(B)

Pour l'exercice se terminant en 1999			Nombre de contrats signés
Emprunt(s) de :	La Banque africaine de développement	216	
	La Banque asiatique de développement	217	
	La Banque de développement des Caraïbes	218	
	La Banque inter-américaine de développement	219	
	La Banque mondiale	220	
Subvention(s) de :	Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement	221	
	Total pour 1999	222	

C.5 Combien de ces contrats principaux* et/ou ces contrats de sous-traitance* comprennent un élément relatif à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation (tel que définit à la question A.1 au début du questionnaire)

223 Nombre _____

C.6 **Directives :**

Passez à la partie D à la page suivante.

PARTIE D - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES CONTRATS PARTICULIERS

Partie D : recueille des renseignements détaillés sur un maximum de 4 contrats principaux* et/ou contrats de sous-traitance*

Contrat #1

Veuillez répondre aux questions suivantes pour un contrat principal* ou un contrat de sous-traitance* qui :

- **a été signé au cours de votre exercice financier se terminant en 1998 ou en 1999** et
- a été financé par des **subventions** provenant du **Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement**
- ET/OU a été financé (en entier ou en partie) par des **emprunts** auprès de l'une ou l'autre des banques suivantes :

  La Banque africaine de développement
  La Banque asiatique de développement
  La Banque de développement des Caraïbes
  La Banque inter-américaine de développment
  La Banque mondiale

N'indiquez pas les contrats principaux ou les contrats de sous-traitance qui ont été financés par les Fonds fiduciaires pour services de consultants canadiens*, ou par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

D1.1 Ce contrat qui répond aux critères ci-haut mentionnés, a été signé au cours de :

Cochez une seule réponse

300 1 ○ L'exercice se terminant en 1998 **OU** 2 ○ L'exercice se terminant en 1999

D1.2 Ce contrat est :

Cochez une seule réponse

302 1 ○ Un contrat principal* **OU** 2 ○ Un contrat de sous-traitance*

D1.3 Quelle est la valeur totale du contrat **pour votre organisation seulement**. **Inclure** tous les revenus anticipés même si ceux-ci n'ont pas été reçus. **Ne pas inclure** les revenus virés aux sous-traitants que vous avez embauchés afin d'aider l'achèvement du projet.

		Valeur totale du contrat (en dollars canadiens)
Valeur de ce contrat seulement pour votre organisation	304	.00

D1.4 Ce contrat est financé (en entier ou en partie) par :

Cochez toutes les mentions utiles

Emprunt(s) provenant de :

305
1 ○ La Banque africaine de développement
2 ○ La Banque asiatique de développement
3 ○ La Banque de développement des Caraïbes
4 ○ La Banque inter-américaine de développement
5 ○ La Banque mondiale

Subvention(s) pour aide technique provenant de :

6 ○ La Banque asiatique de développement

D1.5 Quel est le nom du (des) pays emprunteur(s)* où le contrat est exécuté?

306 Nom du pays emprunteur _____
307 Nom du pays emprunteur _____
308 Nom du pays emprunteur _____

D1.6 Veuillez décrire brièvement **l'objectif ou la raison principale** de ce contrat.

309 _____

D1.7 Quel est le secteur étranger qui a attribué ce contrat (p. ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

310 _____

D1.8 Dans quel secteur étranger la plupart des travaux vont-ils avoir lieu (p.ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

311 _____

* Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.

D1.9 Avez-vous soumissionné ce contrat en partenariat* ou en consortium* avec d'autres entreprises ou organisations?

312 1 ○ Oui 2 ○ Non ▶ Passez à la question D1.11

D1.10 Quels sont ces partenaires?

Cochez toutes les mentions utiles

313 1 ○ Entreprise, organisation ou administration publique canadienne

2 ○ Entreprise, organisation ou administration publique étrangère

D1.11 Avez-vous **donné en sous-traitance** une partie de ce contrat à une autre organisation **après avoir signé** le contrat?

314 1 ○ Oui 2 ○ Non ▶ Passez à la question D1.13

D1.12 Qui sont ces sous-traitants?

Cochez toutes les mentions utiles

Au Canada :

315 1 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

2 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

3 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

4 ○ Une administration publique

À l'extérieur du Canada :

5 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

6 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

7 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

8 ○ Une administration publique

D1.13 Afin d'obtenir ce contrat, combien a dépensé votre organisation pour les éléments suivants?

		Dépenses (en dollars canadiens)
Acquisition de documents de soumission	316	.00
Préparation de soumissions	317	.00

D1.14 Y a-t-il une partie de ce contrat qui comprend des services ou des produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation? (Vous pouvez vous reporter à la question A.1 pour déterminer les activités sur lesquelles portent cette enquête ou vous pouvez décrire une activité qui, à votre avis, correspond à cette description.)

318 1 ○ Oui 2 ○ Non ▶ Passez à la question D1.19

D1.15 Veuillez décrire le type d'activité relatif à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation.

319 _____

_____

D1.16 Est-ce que votre organisation fournit elle-même ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

320 1 ○ Oui 2 ○ Non ▶ Passez à la question D1.19

D1.17 Quel pourcentage de la valeur monétaire totale du contrat pour votre organisation (valeur monétaire à la question D1.3) est attribué à ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

321 Pourcentage de la valeur totale (selon D1.3) ___ %

D1.18 Votre organisation a-t-elle dû embaucher des employés supplémentaires ou de nouveaux employés pour la réalisation des éléments du contrat relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

322 1 ○ Oui 2 ○ Non

D1.19 Veuillez remplir l'information pour le CONTRAT #2. Si vous avez seulement un contrat principal ou un contrat de sous-traitance, passez à la partie E à la page 17 du questionnaire afin de signer celui-ci. Vous avez terminé l'enquête.

* Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.

Contrat #2

Veuillez répondre aux questions suivantes pour un contrat principal* ou un contrat de sous-traitance* qui :

- **a été signé au cours de votre exercice financier se terminant en 1998 ou en 1999** et
- a été financé par des **subventions** provenant du **Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement**
- ET/OU a été financé (en entier ou en partie) par des **emprunts** auprès de l'une ou l'autre des banques suivantes :

  La Banque africaine de développement
  La Banque asiatique de développement
  La Banque de développement des Caraïbes
  La Banque inter-américaine de développement
  La Banque mondiale

N'indiquez pas les contrats principaux ou les contrats de sous-traitance qui ont été financés par les Fonds fiduciaires pour services de consultants canadiens*, ou par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

D2.1 Ce contrat qui répond aux critères ci-haut mentionnés, a été signé au cours de :

Cochez une seule réponse

400 1 ○ L'exercice se terminant en 1998 **OU** 2 ○ L'exercice se terminant en 1999

D2.2 Ce contrat est :

Cochez une seule réponse

402 1 ○ Un contrat principal* **OU** 2 ○ Un contrat de sous-traitance*

D2.3 Quelle est la valeur totale du contrat **pour votre organisation seulement**. **Inclure** tous les revenus anticipés même si ceux-ci n'ont pas été reçus. **Ne pas inclure** les revenus virés aux sous-traitants que vous avez embauchés afin d'aider l'achèvement du projet.

		Valeur totale du contrat (en dollars canadiens)
Valeur de ce contrat seulement pour votre organisation	404	.00

D2.4 Ce contrat est financé (en entier ou en partie) par :

Cochez toutes les mentions utiles

Emprunt(s) provenant de :

405 1 ○ La Banque africaine de développement
2 ○ La Banque asiatique de développement
3 ○ La Banque de développement des Caraïbes
4 ○ La Banque inter-américaine de développement
5 ○ La Banque mondiale

Subvention(s) pour aide technique provenant de :

6 ○ La Banque asiatique de développement

D2.5 Quel est le nom du (des) pays emprunteur(s)* où le contrat est exécuté?

406 Nom du pays emprunteur _____
407 Nom du pays emprunteur _____
408 Nom du pays emprunteur _____

D2.6 Veuillez décrire brièvement **l'objectif ou la raison principale** de ce contrat.

409 _____

D2.7 Quel est le secteur étranger qui a attribué ce contrat (p. ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

410 _____

D2.8 Dans quel secteur étranger la plupart des travaux vont-ils avoir lieu (p.ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

411 _____

* Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.

D2.9 Avez-vous soumissionné ce contrat en partenariat* ou en consortium* avec d'autres entreprises ou organisations?

412 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D2.11

D2.10 Quels sont ces partenaires?

Cochez toutes les mentions utiles

413 1 ○ Entreprise, organisation ou administration publique canadienne

2 ○ Entreprise, organisation ou administration publique étrangère

D2.11 Avez-vous **donné en sous-traitance** une partie de ce contrat à une autre organisation **après avoir signé** le contrat?

414 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D2.13

D2.12 Qui sont ces sous-traitants?

Cochez toutes les mentions utiles

Au Canada :

415 1 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

2 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

3 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

4 ○ Une administration publique

À l'extérieur du Canada :

5 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

6 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

7 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

8 ○ Une administration publique

D2.13 Afin d'obtenir ce contrat, combien a dépensé votre organisation pour les éléments suivants?

		Dépenses (en dollars canadiens)
Acquisition de documents de soumission	416	.00
Préparation de soumissions	417	.00

D2.14 Y a-t-il une partie de ce contrat qui comprend des services ou des produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation? (Vous pouvez vous reporter à la question A.1 pour déterminer les activités sur lesquelles portent cette enquête ou vous pouvez décrire une activité qui, à votre avis, correspond à cette description.)

418 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D2.19

D2.15 Veuillez décrire le type d'activité relatif à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation.

419 _____

_____

D2.16 Est-ce que votre organisation fournit elle-même ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

420 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D2.19

D2.17 Quel pourcentage de la valeur monétaire totale du contrat pour votre organisation (valeur monétaire à la question D2.3) est attribué à ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

421 Pourcentage de la valeur totale (selon D2.3) |_|_|_| %

D2.18 Votre organisation a-t-elle dû embaucher des employés supplémentaires ou de nouveaux employés pour la réalisation des éléments du contrat relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

422 1 ○ Oui 2 ○ Non

D2.19 Veuillez remplir l'information pour le CONTRAT #3. Si vous avez seulement deux contrats principaux ou contrats de sous-traitance, passez à la partie E à la page 17 du questionnaire afin de signer celui-ci. Vous avez terminé l'enquête.

Contrat #3

Veuillez répondre aux questions suivantes pour un contrat principal* ou un contrat de sous-traitance* qui :

- **a été signé au cours de votre exercice financier se terminant en 1998 ou en 1999** et
- a été financé par des **subventions** provenant du **Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement**
- ET/OU a été financé (en entier ou en partie) par des **emprunts** auprès de l'une ou l'autre des banques suivantes :

  La Banque africaine de développement
  La Banque asiatique de développement
  La Banque de développement des Caraïbes
  La Banque inter-américaine de développement
  La Banque mondiale

N'indiquez pas les contrats principaux ou les contrats de sous-traitance qui ont été financés par les Fonds fiduciaires pour services de consultants canadiens*, ou par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

D3.1 Ce contrat qui répond aux critères ci-haut mentionnés, a été signé au cours de :

Cochez une seule réponse

500 1 ○ L'exercice se terminant en 1998 **OU** 2 ○ L'exercice se terminant en 1999

D3.2 Ce contrat est :

Cochez une seule réponse

502 1 ○ Un contrat principal* **OU** 2 ○ Un contrat de sous-traitance*

D3.3 Quelle est la valeur totale du contrat **pour votre organisation seulement**. **Inclure** tous les revenus anticipés même si ceux-ci n'ont pas été reçus. **Ne pas inclure** les revenus virés aux sous-traitants que vous avez embauchés afin d'aider l'achèvement du projet.

		Valeur totale du contrat (en dollars canadiens)
Valeur de ce contrat seulement pour votre organisation	504	.00

D3.4 Ce contrat est financé (en entier ou en partie) par :

Cochez toutes les mentions utiles

Emprunt(s) provenant de :

505
1 ○ La Banque africaine de développement
2 ○ La Banque asiatique de développement
3 ○ La Banque de développement des Caraïbes
4 ○ La Banque inter-américaine de développement
5 ○ La Banque mondiale

Subvention(s) pour aide technique provenant de :

6 ○ La Banque asiatique de développement

D3.5 Quel est le nom du (des) pays emprunteur(s)* où le contrat est exécuté?

506 Nom du pays emprunteur _____
507 Nom du pays emprunteur _____
508 Nom du pays emprunteur _____

D3.6 Veuillez décrire brièvement **l'objectif ou la raison principale** de ce contrat.

509 _____

D3.7 Quel est le secteur étranger qui a attribué ce contrat (p. ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

510 _____

D3.8 Dans quel secteur étranger la plupart des travaux vont-ils avoir lieu (p.ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

511 _____

* Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.

D3.9 Avez-vous soumissionné ce contrat en partenariat* ou en consortium* avec d'autres entreprises ou organisations?

512 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D3.11

D3.10 Quels sont ces partenaires?

Cochez toutes les mentions utiles

513 1 ○ Entreprise, organisation ou administration publique canadienne

2 ○ Entreprise, organisation ou administration publique étrangère

D3.11 Avez-vous **donné en sous-traitance** une partie de ce contrat à une autre organisation **après avoir signé** le contrat?

514 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D3.13

D3.12 Qui sont ces sous-traitants?

Cochez toutes les mentions utiles

Au Canada :

515 1 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

2 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

3 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

4 ○ Une administration publique

À l'extérieur du Canada :

5 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

6 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

7 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

8 ○ Une administration publique

D3.13 Afin d'obtenir ce contrat, combien a dépensé votre organisation pour les éléments suivants?

		Dépenses (en dollars canadiens)
Acquisition de documents de soumission	516	.00
Préparation de soumissions	517	.00

D3.14 Y a-t-il une partie de ce contrat qui comprend des services ou des produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation? (Vous pouvez vous reporter à la question A.1 pour déterminer les activités sur lesquelles portent cette enquête ou vous pouvez décrire une activité qui, à votre avis, correspond à cette description.)

518 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D3.19

D3.15 Veuillez décrire le type d'activité relatif à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation.

519 _____

_____

D3.16 Est-ce que votre organisation fournit elle-même ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

520 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D3.19

D3.17 Quel pourcentage de la valeur monétaire totale du contrat pour votre organisation (valeur monétaire à la question D3.3) est attribué à ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

521 Pourcentage de la valeur totale (selon D3.3) ___ %

D3.18 Votre organisation a-t-elle dû embaucher des employés supplémentaires ou de nouveaux employés pour la réalisation des éléments du contrat relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

522 1 ○ Oui 2 ○ Non

D3.19 Veuillez remplir l'information pour le CONTRAT #4. Si vous avez seulement 3 contrats principaux ou contrats de sous-traitance, passez à la partie E à la page 17 du questionnaire afin de signer celui-ci. Vous avez terminé l'enquête.

Contrat #4

Veuillez répondre aux questions suivantes pour un contrat principal* ou un contrat de sous-traitance* qui :

- **a été signé au cours de votre exercice financier se terminant en 1998 ou en 1999** et
- a été financé par des **subventions** provenant du **Programme d'aide technique de la Banque asiatique de développement**
- ET/OU a été financé (en entier ou en partie) par des **emprunts** auprès de l'une ou l'autre des banques suivantes :

  La Banque africaine de développement
  La Banque asiatique de développement
  La Banque de développement des Caraïbes
  La Banque inter-américaine de développement
  La Banque mondiale

N'indiquez pas les contrats principaux ou les contrats de sous-traitance qui ont été financés par les Fonds fiduciaires pour services de consultants canadiens*, ou par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

D4.1 Ce contrat qui répond aux critères ci-haut mentionnés, a été signé au cours de :

Cochez une seule réponse

600 1 ○ L'exercice se terminant en 1998 **OU** 2 ○ L'exercice se terminant en 1999

D4.2 Ce contrat est :

Cochez une seule réponse

602 1 ○ Un contrat principal* **OU** 2 ○ Un contrat de sous-traitance*

D4.3 Quelle est la valeur totale du contrat **pour votre organisation seulement**. **Inclure** tous les revenus anticipés même si ceux-ci n'ont pas été reçus. **Ne pas inclure** les revenus virés aux sous-traitants que vous avez embauchés afin d'aider l'achèvement du projet.

		Valeur totale du contrat (en dollars canadiens)
Valeur de ce contrat seulement pour votre organisation	604	.00

D4.4 Ce contrat est financé (en entier ou en partie) par :

Cochez toutes les mentions utiles

Emprunt(s) provenant de :

605
1 ○ La Banque africaine de développement
2 ○ La Banque asiatique de développement
3 ○ La Banque de développement des Caraïbes
4 ○ La Banque inter-américaine de développement
5 ○ La Banque mondiale

Subvention(s) pour aide technique provenant de :

6 ○ La Banque asiatique de développement

D4.5 Quel est le nom du (des) pays emprunteur(s)* ou le contrat est exécuté?

606 Nom du pays emprunteur _____
607 Nom du pays emprunteur _____
608 Nom du pays emprunteur _____

D4.6 Veuillez décrire brièvement l'**objectif ou la raison principale** de ce contrat.

609 _____

D4.7 Quel est le secteur étranger qui a attribué ce contrat (p. ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

610 _____

D4.8 Dans quel secteur étranger la plupart des travaux vont-ils avoir lieu (p.ex., administration publique, énergie, éducation, etc.)?

611 _____

* Les expressions suivies d'un * sont définies dans le glossaire à la page 2.

D4.9 Avez-vous soumissionné ce contrat en partenariat* ou en consortium* avec d'autres entreprises ou organisations?

612 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D4.11

D4.10 Quels sont ces partenaires?

Cochez toutes les mentions utiles

613 1 ○ Entreprise, organisation ou administration publique canadienne

2 ○ Entreprise, organisation ou administration publique étrangère

D4.11 Avez-vous **donné en sous-traitance** une partie de ce contrat à une autre organisation **après avoir signé** le contrat?

614 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D4.13

D4.12 Qui sont ces sous-traitants?

Cochez toutes les mentions utiles

Au Canada :

615 1 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

2 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

3 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

4 ○ Une administration publique

À l'extérieur du Canada :

5 ○ Une école publique, privée ou commerciale, un institut de formation ou une entreprise de formation

6 ○ Une entreprise qui ne fait PAS partie du secteur de l'éducation et de la formation

7 ○ Une association ou une organisation non gouvernementale

8 ○ Une administration publique

D4.13 Afin d'obtenir ce contrat, combien a dépensé votre organisation pour les éléments suivants?

		Dépenses (en dollars canadiens)
Acquisition de documents de soumission	616	.00
Préparation de soumissions	617	.00

D4.14 Y a-t-il une partie de ce contrat qui comprend des services ou des produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation? (Vous pouvez vous reporter à la question A.1 pour déterminer les activités sur lesquelles portent cette enquête ou vous pouvez décrire une activité qui, à votre avis, correspond à cette description.)

618 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D4.19

D4.15 Veuillez décrire le type d'activité relatif à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation.

619 _____

_____

D4.16 Est-ce que votre organisation fournit elle-même ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

620 1 ○ Oui 2 ○ Non ► Passez à la question D4.19

D4.17 Quel pourcentage de la valeur monétaire totale du contrat pour votre organisation (valeur monétaire à la question D4.3) est attribué à ces services ou produits relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

621 Pourcentage de la valeur totale (selon D4.3) ___ %

D4.18 Votre organisation a-t-elle dû embaucher des employés supplémentaires ou de nouveaux employés pour la réalisation des éléments du contrat relatifs à la formation, au transfert de compétences ou à l'éducation?

622 1 ○ Oui 2 ○ Non

D4.19 Passez à la partie E à la page 17 du questionnaire afin de signer celui-ci. Vous avez terminé l'enquête.

PARTIE E - SIGNATURE ET COMMENTAIRES

Prière de remplir la partie ci-après

J'atteste que les renseignements contenus dans ce rapport sont, autant que je sache, exacts et complets.

Nom de la personne qui a rempli le rapport	Date
Titre	Numéro de téléphone (avec code régional)
Signature	Numéro de télécopieur

Voudriez-vous qu'on vous informe quand le rapport final de cette enquête sera prêt?

○ Oui ○ Non

N'hésitez pas à donner vos commentaires sur l'activité du Canada sur le marché des institutions financières internationales ou sur cette enquête en général.

Remarque : Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez utiliser une feuille supplémentaire.

Commentaires

Prière de retourner le questionnaire à Statistique Canada dans l'enveloppe ci-jointe :

Section de la formation et de l'éducation continue
Centre de la statistique de l'éducation
Statistique Canada
Avenue Parkdale
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Merci d'avoir pris la peine de remplir ce questionnaire. Nous l'apprécions vivement.